



UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA
UFR : COMMUNICATION, MILIEU ET SOCIÉTÉ
DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE ET DE SOCIOLOGIE

MÉMOIRE DE MASTER

OPTION : Socio-Économie, Gouvernance et Développement

**Genre et relation de pouvoir dans les dynamiques
d'appropriation et de valorisation des bas-fonds
rizicoles dans la région du Haut-Sassandra**

Présenté par :

Tchan Lou Balefé Esther

Supervisé par :

M. AKINDÈS Francis,
Professeur des Universités

Sous la direction de :

M.Kouamé Yao Séverin,
Maître-Assistant

ANNEE ACADÉMIQUE 2015/2016

Sommaire

Sommaire.....	I
Liste des sigles et abréviations.....	II
Tables des illustrations.....	III
Avant-propos	V
Remerciements.....	VII
Contexte de l'étude.....	1
Matériels et méthodes.....	18
Résultats et analyse.....	30
Première partie : ethnographie des pratiques nouvelles du bas- fond.....	32
Chapitre 1 : changement du statut du bas-fond et renégociation du mode d'accès.....	33
Deuxième partie : relation de genre et émergence de stratégies nouvelles.....	43
Chapitre 1 : stratégies féminines d'appropriation et de valorisation des bas- fonds.....	44
Troisième partie : perception paysanne des pratiques nouvelles et des stratégies féminines.....	53
Chapitre 1 : les raisons des pratiques foncières nouvelles et de la mise en place des stratégies féminines d'appropriation des bas- fonds.....	54
Discussion.....	62
Conclusion et perspectives de recherche.....	63
Bibliographiques.....	69
Annexe.....	VIII
Table de matières.....	XX

Listes des sigles et abréviations

ANADER : Agence Nationale d'Appui au Développement Rural

D2PCPCI : Dynamiques Paysagères en Période de Crises Politico-militaires en Côte d'Ivoire

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation

INS : Institut National de Statistique

IPC : Cadre Intégré de Classification de la sécurité alimentaire

KM : Kilomètre

MINAGRI : Ministère de l'Agriculture

MIPARH : Ministère de la Production Animale et des Ressources Halieutiques

OCPV : Office de Commercialisation des Produits Vivriers

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PAM : Programme Alimentaire Mondial

RGPH : Recensement Générale de la Population et de l'Habitat

RNA : Recensement National de l'Agriculture

SATMACI : Société d'Assistance Technique et de Modernisation de l'Agriculture en Côte d'Ivoire

SODEPALM : Société pour le Développement et l'Exploitation du Palmier à huile

SODERIZ : Société de Développement du Riz

UAO-SECALIM : Université Alassane Ouattara Sécurité Alimentaire

Table des illustrations

Figures

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

Graphique 1 : Mode d'accès aux ressources du bas-fond avant la période de crise du secteur cacao dans le Haut-Sassandra

Graphique 2 : Mode d'accès aux ressources du bas-fond pendant et après la crise (2002-2011) dans le Haut-Sassandra

Graphique 3 : Propriétaire de bas-fond du ménage

Graphique 4 : Gestionnaire du bas-fond du ménage

Graphique 5 : Trésorier des revenus du ménage

Schéma explicatif de l'exploitation des bas-fonds entre les genres

Tableaux

Tableau 1 : Zone d'exploitation et de production du riz de bas-fond et nombre d'enquêtés

Photographies

Photo 1 : Une rizière dans un bas-fond

Photo 2 : Une femme surveillant le riz

Photo 3 : Des enfants surveillant une rizière

Photo 4 : La récolte du riz

À tous ceux qui nous ont soutenus

Avant-propos

Cette étude est une analyse des relations entre les genres dans le système d'appropriation et de valorisation des espaces du bas-fond. Durant cette dernière décennie, le monde rural ivoirien se trouve confronté à une crise sans précédente qui mine le secteur agricole. Cette crise se traduit par l'indisponibilité foncière, la chute constante du prix des matières premières, le changement climatique et la crise socio-politique de 2002 qu'a connue la Côte d'Ivoire.

Ces difficultés ont poussé les populations rurales à changer de comportement dans les pratiques agricoles. L'une des stratégies les plus utilisées par les populations rurales du Haut-Sassandra, c'est l'exploitation des bas-fonds par les hommes et les femmes pour faire face à la sécurité alimentaire.

Les bas-fonds se transforment en de véritables enjeux économiques et sociaux. Le changement de statut du bas-fond fait apparaître de nouvelles formes d'arrangements fonciers et engendre des types de relations nouvelles entre les genres.

Ce travail tente donc d'une part de décrire et analyser les pratiques foncières nouvelles dans la valorisation des bas-fonds et d'autre part de comprendre les différents rapports de genre qui émergent de la dynamique d'appropriation des espaces rizicoles dans la région du Haut-Sassandra.

Remerciements

Pour la réalisation de cette étude, nous avons bénéficié de l'incalculable appui d'institutions et de personnes physiques à qui nous témoignons notre profonde gratitude à travers ces quelques lignes.

Tout d'abord, nous aimerions remercier le projet (D2PCPCI) porté par une équipe pluridisciplinaire issue des Universités Jean LOROUGNON Guédé et Alassane OUATTARA de Côte d'Ivoire, de l'Université de OUAGADOUGOU (Burkina Faso), de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin), de l'Université Nice Sophia Antipolis (France) et du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD, France). Le projet (D2PCPCI) nous a donné les moyens financiers sur deux ans qui ont permis de financer les frais liés à notre terrain et produire ce document.

Ensuite, nous voulons remercier un grand homme, le Professeur FRANCIS AKINDES, pour nous avoir acceptés au sein de son équipe. Pour les différentes formations dont nous avons bénéficiés, et pour le fait qu'il ait accepté que nous puissions profiter de la documentation de la Chaire UNESCO de Bioéthique. Nous le remercions pour avoir partagé avec nous ses expériences, son savoir et ses opinions et cela malgré son temps très chargé.

Au Docteur KOUAME Yao Séverin, qui a cru en nous, qui nous a sagement guidés tout au long de cette recherche. Il a su nous donner confiance et nous faire confiance dans l'accomplissement de ce travail. Docteur KOUAME a fait preuve d'une très grande largesse envers nous aussi bien sur le plan financier que sur le plan physique. Grâce à son soutien à sa présence et ses conseils, nous avons pu dépasser et pousser notre réflexion ainsi que nos connaissances jusqu'à dépasser nos limites. Il a su en bon maître, nous faire prendre conscience de tout le bénéfice qu'il y a à s'imposer une certaine rigueur dans le travail. Nous sommes toujours ressorties plus forte et plus motivée de nos rencontres et c'est pour cela que nous le remercions de tout cœur. Notre vœu le plus cher est de gagner encore et d'avantage sa confiance en nous appliquant à améliorer notre travail et de réussir à marcher dans ses pas.

De plus, je remercie Docteur KOUASSI DESIRE pour ses corrections et ses conseils, il m'a poussé à apprendre et m'a aidé par ses conseils à rester attentive aux différentes recommandations de Docteur KOUAME, grand merci à vous.

Ensuite, nous ne pouvons passer sous silence nos amis et compagnons de terrain les “kouzouzous” ZIDAGO MARTINIEN, DALLY BROU HERMANN, YOBOUE GUY ROGER, membres de l’équipe UAO-SECALIM pour le soutien dont ils nous ont toujours gratifié. L’environnement de recherche qu’ils nous ont fourni et leur amitié nous ont accompagnés tout au long de ce travail.

Un grand merci à monsieur GUIRO Bléhy sous-préfet de Dania pour sa contribution à la réalisation de cette étude.

Sans toutefois oublier BAKOUANE Moussa président des jeunes de Vaou 2, qui a mis à notre disposition des moyens de transport pour nos déplacements et qui a facilité nos échanges avec les populations allogènes et allochtones de Vaou 2, merci. A LAGO Christian dit “gougou la joie” qui nous a accompagné dans tous les campements de la sous-préfecture de Domangbeu que nous avons sillonnés, nous disons merci de nous avoir fait une place au sein de votre quotidien.

Enfin, nous pensons aussi à toutes ces personnes, depuis Domangbeu jusqu’à Monoko-Zohi en passant par Dania, Pélézi, Gbeuhibly, Vaou 1 et Vaou 2 (chefs de villages et de campements, chefs de terre, jeunes, femmes, aînés sociaux, présidents de jeunes, secrétaires) qui se sont prêtés au jeu de notre questionnement pendant de longs jours, à toutes ces personnes qui nous ont hébergées, nourris, guidés sur le terrain. Nous vous remercions pour votre marque d’attention et votre contribution à la réalisation de ce document.

Nous étendons cette reconnaissance à l’ensemble des personnes et ami(es) qui ont de près ou de loin contribué à la réalisation du présent document.

1. Contexte de l'étude et constats de recherche

1.1. Contexte de l'étude

La région du Haut-Sassandra, située au Centre-ouest de la Côte d'Ivoire est présentée comme le deuxième front pionnier de production du binôme café-cacao (Adou, 2012). Cela est du fait de la dynamique d'extension des parcelles culturales de ces spéculations agricoles qui y a cours depuis les années 1965. En effet, la région du Haut-Sassandra à l'instar des zones forestières ivoiriennes a connu une très forte implantation de populations rurales et d'origines diverses du fait de ses potentialités agricoles et de la disponibilité foncière. Ces populations dont les principales sources de revenus proviennent en grande partie des produits agricoles, vont mettre en place une phase de défrichage rapide et extensive de l'espace forestier. Ce qui contribuera à la croissance de production de ces spéculations et à l'essor de l'économie de plantation dans la région. En 2001, ces cultures de rentes y occupaient à elles seules 90% des superficies de terres cultivées, au détriment des cultures vivrières (RNA, 2001 ; INS, 2005).

Cependant, force est de constater que la pratique de cultures intensives provoque une raréfaction et l'amenuisement des espaces cultivables (Yao et N'guessan, 2006 ; Koné et al. 2014). Le développement croissant des plantations de café et de cacao s'est fait à travers une exploitation excessive et non contrôlée de l'espace forestier. Les populations ont privilégié lors du défrichage de la forêt primaire la pratique de culture sur brûlis. Ce processus a accentué la dégradation du couvert végétal et les grandes surfaces des plantations ont occasionnées la raréfaction de terres cultivables. Et même quand ces cacaoyers meurent, ils laissent un sol pauvre et non propice à l'agriculture, annihilant ainsi toute possibilité d'établissement de nouvelles plantations ou d'une possible exploitation de ces parcelles pour d'autres cultures.

Outre cette difficulté suscitée, le vieillissement des champs de cacao, la chute constante du prix des matières premières et la baisse drastique de la pluviométrie ont considérablement contribué à diminuer les revenus des ménages et, par voie de conséquence, réduire leur pouvoir d'achat (PAM, 2009). Ainsi, depuis peu, les populations retournées après les conflits se retrouvent-elles de plus en plus exposées au risque d'insécurité alimentaire. Selon les données de l'enquête sur la sécurité alimentaire des ménages du PAM et de la FAO, dans la région du Haut Sassandra, 14966 personnes soit 1,4% de la population sont en insécurité alimentaire sévère, 68363 personnes soit 11% en insécurité alimentaire modérée et 698826 soit 87,6% sont en insécurité alimentaire avec un total de 83329 personnes soit 12,4% de la population en insécurité alimentaire (MINAGRI et al. 2009).

La région du Haut-Sassandra est arrosée et parcourue sur une longueur de 650 km par le fleuve Sassandra dont elle porte le nom ainsi que ses affluents le Lobo et le Davo (Yao et al. 2012). Ces différents cours d'eau ont permis à la région d'avoir de nombreux bas-fonds. Mais, les bas-fonds n'étant pas adaptés à la culture du café et du cacao étaient laissés en marge du système d'exploitation au profit des terres de plateaux. Ils servaient de lieux de pêche pour les populations autochtones et étaient prêtés aux migrants pour la culture du riz de subsistance.

Mais face au risque d'insécurité alimentaire, les populations paysannes vont mettre en place des stratégies palliatives d'insécurité alimentaire telle que l'exploitation des bas-fonds (Aloko Jérôme et al. 2014 ; Idani et al. 2012). Du fait de l'amenuisement des terres de plateaux, les populations paysannes vont se tourner vers les seules espaces disponibles que sont les terres de bas-fonds. Dans le Haut-Sassandra, précisément dans la sous-préfecture de Dania 44% des ménages ruraux cultivent du riz de bas-fond (UAO-SECALIM, 2014). Le riz de bas-fond est cultivé aussi bien par les migrants que par les autochtones. Les jeunes, les femmes et les hommes s'organisent autour des bas-fonds à fin de subvenir aux besoins familiaux et de diversifier leur source de revenus.

Ainsi, du fait de l'intérêt agricole et économique désormais avéré de ces bas-fonds, de profondes mutations sont observées dans les modes d'accès et d'appropriation antérieure qui s'y faisaient. L'appropriation ou l'accès au bas-fond varie en fonction de l'origine, du statut et du genre de l'exploitant. Cela se fait selon un partage de tâches et de responsabilités prédéfinies (Worou, 2007). En milieu rural, les hommes et les femmes ont des sphères d'activités différentes. Cette répartition se faisait souvent au détriment de la gente féminine. Mais cette tendance est en pleine évolution. La question se pose alors de savoir : *Comment se renégocie l'accès aux zones de bas-fond et quelles sont les stratégies mises en place par les femmes pour y accéder ?*

1.2. Constats de la recherche

La présente étude est soutenue par deux constats. Le premier constat met en exergue les nouvelles formes d'arrangements fonciers qui apparaissent dans l'exploitation des bas-fonds dans la région du Haut-Sassandra. Le deuxième constat fait état des relations de genre et des stratégies d'insertion développées par les femmes dans le système d'appropriation des bas-fonds.

Constat 1 : Apparition de nouvelles modalités d'acquisition et d'appropriation des bas-fonds

Avant l'émergence des normes nouvelles, les bas-fonds servaient de lieu de pêche pour les autochtones et étaient prêtés aux migrants pour la culture du riz de subsistance (Beauchemin, 2002 ; Binate, 2001). Les seules activités que menaient les populations autochtones dans les bas-fonds étaient la pêche. Les hommes y faisaient de la pêche au filet pendant la montée des eaux dans certaines localités comme Domangbeu et dans le mois de décembre, les femmes descendaient dans les bas-fonds pour faire de la pêche à la nasse, ce qui se fait dans l'ensemble de la sous-préfecture de Dania. Hormis la pêche, Les tuteurs autochtones cédaient ou faisaient don de leur parcelle de bas-fond à leurs hôtes migrants souvent sur de longues périodes. En effet, les bas-fonds étaient prêtés aux migrants ou faisait l'objet de don car ils n'avaient aucune valeur économique. Le don ou le prêt du bas-fond au migrant n'engageait ce dernier en rien vis-à-vis de son tuteur. Il pouvait s'il le voulait donner du riz ou non à son tuteur. Ces migrants, en majorité les manœuvres burkinabés qui devaient d'abord travailler pour le compte de leur tuteur avant d'avoir leur propre parcelle, exploitaient le bas-fond du tuteur pour du riz de consommation. À la récolte ils donnaient s'il le souhaite une partie du produit à leur bienfaiteur pour lui montrer leur gratitude et gardaient le reste. Les autochtones travaillaient surtout les terres de plateaux. Ils y cultivaient le riz pluvial pour l'autoconsommation qui était confié aux femmes et les cultures d'exportation en particulier le binôme café-cacao étaient l'affaire des hommes.

Le regain d'intérêt des populations pour les ressources du bas-fond va susciter l'émergence de nouvelles normes dans les modes d'accès qui s'y faisait au préalable. La disparition des terres fertiles provoque chez les populations autochtones un durcissement dans les modes d'accès du foncier en particulier des ressources du bas-fond. Du prêt les bas-fonds passent au fermage et au « métayage ». Dans l'accès ou l'appropriation des parcelles de bas-fond l'on assiste à l'émergence de nouvelles modalités, différentes de celles qui y étaient pratiqués autrefois. Ce sont : la mise en location des espaces du bas-fond, et le recours au mode

de faire valoir indirect « métayage » qui consiste en un accord entre le propriétaire de la parcelle et celui qui sollicite la parcelle pour son exploitation. La mise en location quant à elle est le fait de donner sa parcelle à une tierce personne moyennant une certaine somme d'argent et des sacs de riz. Ces nouvelles manières de faire nous emmènent à la question suivante : *Quelles sont les nouvelles pratiques foncières et les logiques qui les sous-tendent ?*

Constat 2 : Patrimonialisation masculine et stratégies d'insertion des femmes

Dans le Haut-Sassandra, seuls les hommes héritent des terres de leur lignage ou de leurs pères. Les femmes n'ont pas droit à l'héritage des terres, elles ne sont pas prises en compte dans le partage et le contrôle des ressources foncières. Les hommes se sont appropriés les ressources foncières et se les lèguent de pères en fils. Les femmes s'occupent des tâches ménagères et travaillent aux côtés de leur conjoint sur les parcelles de productions en tant que aides. Pourtant, aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce sont elles qui fournissent une part essentielle des revenus du ménage. En plus de leur participation aux travaux champêtres au côté de leur conjoint, les femmes s'adonnent à la culture de vivriers dites "féminines" destinées en grande partie à l'autoconsommation du ménage¹.

Face à cette appropriation sélective de l'espace par les hommes, les femmes ont recours à des stratégies pour avoir des lopins de terres à exploiter. En effet, pour avoir droit à la terre les femmes emploient les moyens suivants :

- La récurrence des cas d'associations féminines appelées « société » qui permettent aux femmes d'avoir des revenus financiers, de disposer d'une force de travail importante et d'avoir accès aux parcelles de bas-fond,
- Approvisionner le ménage en riz après exploitation du bas-fond emprunté à son conjoint,
- Usage de don d'une partie de la récolte à celui à qui la parcelle de bas-fond est empruntée.

Ces innovations des femmes sont de plus en plus soutenues par les hommes et cela leur laisse une large manœuvre d'utilisation des ressources du bas-fond. La question se pose alors

¹ Les vivriers dites féminines sont : Aubergines, piments, gombo, tomate, arachides.

de savoir : *Comment et quelles sont les stratégies mises en place par les femmes pour se garantir un accès maximum aux ressources du bas-fond ?*

2. Problème à l'étude

Ces constats ci-dessus relèvent un ensemble d'éléments de recherche que nous pouvons synthétiser en une problématique précise. Il s'agit de la question du changement du statut du bas-fond, de ce que cela induit comme mutations dans les modalités d'accès et comme rapports entre genres la région du Haut-Sassandra.

2.1. Questions de recherche

La question de recherche qui guide cette étude se formule de la manière suivante :

Comment se renégocie l'accès aux zones de bas-fond et quelles sont les stratégies mises en place par les femmes pour y accéder ?

A cette question principale est rattachée une série de questions spécifiques qui sont :

- Quelles sont les nouvelles pratiques foncières et les logiques qui les sous-tendent dans la région du Haut-Sassandra ?

- Quelles sont les stratégies et les logiques qui se cachent derrière la mise en place de ces stratégies d'insertion par les femmes dans le système d'appropriation des bas-fonds ?

2.2. Objectifs et hypothèses de recherche

2.2.1. Objectifs de la recherche

L'objectif général de cette recherche est d'analyser les nouvelles pratiques foncières et les stratégies d'insertion des femmes dans le système d'appropriation des bas-fonds.

Trois objectifs spécifiques découlent de cet objectif général :

- Décrire les nouvelles pratiques foncières et analyser les logiques qui ont conduit à leur mise en place dans les modes d'accès des ressources du bas-fond
- Expliquer les stratégies développées par les femmes pour accéder aux bas-fonds
- Mettre en évidence les raisons qui sous-tendent les logiques de ces différents acteurs.

2.2.2. Hypothèses de la recherche

Le changement du statut du bas-fond a emmené les hommes et les femmes à apporter des réformes sociales et économiques dans les modalités d'accès et d'appropriation antérieures du bas-fond.

De cette hypothèse principale découlent deux hypothèses subsidiaires. La première hypothèse a été mise à notre retour du terrain d'étude. Elle est le résultat de nos expériences de terrain et de l'interprétation que nous avons pu en tirer².

Hypothèse subsidiaire 1 : L'apparition de nouvelles pratiques foncières procède d'une logique de gestion durable et de conservation des espaces du bas-fond.

L'indisponibilité de réserves de terre ne permet plus d'acquérir la terre de bas-fond par don et par prêt comme cela se faisait auparavant. De nouveaux modes d'accès au droit foncier du bas-fond fondés sur des contrats de don et de contre-don « métayage » et sur des valeurs marchandes (location) sont apparus. Ces contrats et transferts marchands s'effectuent en tenant compte des liens de parentés, d'amitiés et se limitent le plus souvent à de simple location ou concession à durée déterminée de la parcelle. Cette émergence de nouvelles modalités d'accès

² Approche ethnographique

et d'appropriation des ressources du bas-fond seront analysées à partir d'indicateurs se rapportant aux *nouvelles pratiques foncières* tels que :

Concession d'une portion du patrimoine pour sa valorisation en riz avec la contrepartie de céder au propriétaire de la parcelle une partie du produit de la récolte,

Concession du droit temporaire d'usage de la parcelle à semer avec la contrepartie de verser au propriétaire une somme d'argent avant de débiter les travaux sur la parcelle et une partie du produit agricole à la fin de la récolte.

Dans le premier cas, le paysan qui cède sa parcelle de bas-fond pour un métayage, manière de faire le plus souvent observé entre parent et amis. Il reçoit en retour une quantité de riz de la part de celui ou celle à qui la parcelle fut temporairement cédée. Le métayage est pratiqué par les chefs de ménages possédant des grandes surfaces de bas-fonds. Ce sont pour la plupart les héritiers du patrimoine familial. Ils ont recours au métayage pour permettre aux parents qui ne possèdent pas de bas-fond ou aux sœurs qui n'ont pas droit à l'héritage de pouvoir rentrer possession de lopins de terre pour la culture du riz.

Dans le second cas, celui qui donne sa parcelle en location perçoit en plus du produit de la récolte donné par le locataire de la parcelle une somme d'argent décidé d'un commun accord. Cela assure au propriétaire de la parcelle louée une sécurité financière et permet au propriétaire de la parcelle qui n'a souvent pas en sa disposition les moyens économiques ou la force de travail pour la valorisation de sa parcelle d'approvisionner régulièrement son ménage en riz

La gestion durable et de conservation du bas-fond sera analysée comme une stratégie de résilience des populations paysannes. Le contrat de « métayage » et de location des parcelles apparaît comme une utilisation rationnelle et continue des ressources pouvant permettre aux paysans de faire face au risque d'insécurité alimentaire. Les populations paysannes et surtout les hommes gèrent les espaces du bas-fond de façon à assurer son passage intergénérationnel.

Hypothèse subsidiaire 2 : Plus les femmes mettent en place des stratégies plus elles s'approprient les ressources du bas-fond et accèdent à une autonomie sociale et économique.

La stratégie de l'acteur « est la régularité avec laquelle les différents groupes d'acteurs ou l'acteur structure(nt) leur mode de relation : situation de conflits répétitifs, de négociations systématiques d'ententes durables ou d'accords provisoires. En clair, La stratégie de l'acteur ne peut donc se concevoir seulement en termes d'objectifs clairs et de projets cohérents mais comme un jeu dans l'organisation, contingent au comportement et au vécu du participant » (Crozier et Freiberg, 1977, 1992).

Dans le cas de notre étude, parlant *de stratégies d'appropriation*, nous faisons allusion au fait que, les femmes ont recours à des moyens d'appropriation et de valorisation collective ou individuelle du bas-fond pour faire face à leurs obligations de participer aux besoins alimentaires du ménage. En effet, les femmes s'organisent soit de façon individuelle ou en groupe allant souvent de 10 à 50 femmes. Ces organisations se font soit par classe d'âge, soit par appartenance ethnique ou par rapport aux relations de parenté ou d'amitié qui lient ces femmes entre elles. Ces organisations de femmes sont régies par des règles strictes allant même souvent aux sanctions de celles qui les enfreignent. Grâce à ces organisations, les femmes arrivent à avoir des lopins de terre de bas-fond qu'elles mettent en valeur et dont les revenus issus de la vente des produits de ces lopins de terre sont gérés par elles-mêmes. Il sera question pour nous d'analyser ces différentes politiques développées par les femmes à l'aide d'indicateurs suivants :

Les cas d'associations féminines « société » dans l'exploitation des parcelles.

La prise en charge de l'approvisionnement du ménage en riz après la mise en valeur de la parcelle du conjoint.

Usage du contre-don après avoir récolté les produits d'une parcelle emprunté à un parent ou à un ami.

Par *autonomie sociale et économique* nous entendons d'une part, la liberté des femmes à utiliser et à contrôler les ressources du bas-fond, ensuite leur aptitude à disposer des revenus économiques provenant de la vente de leurs produits de sorte à ne plus dépendre financièrement de leur conjoint. L'autonomie sociale et économique des femmes sera analysée à travers l'approche genre.

3. Revue critique de la littérature

La terre est en Afrique de l'ouest le principal capital de production rurale. Les populations rurales survivent grâce à l'activité agricole. Leur économie repose sur l'exploitation des terres et des ressources naturelles. Mais, cette agriculture est confrontée depuis plus d'une décennie à de profondes mutations (Tano M., 2008). Ces bouleversements trouvent leurs causes dans : l'exploitation abusive des ressources naturelles, l'amenuisement des terres, la dégradation des conditions climatiques, la pression démographique, la chute constante des prix des matières premières etc.

Face à ces multiples problèmes les populations rurales élaborent des stratégies visant à faire face à ces contraintes (Idani et al. 2012). Parmi ces stratégies pour se soustraire de la

vulnérabilité sociale et économique nous pouvons citer la récurrence de l'exploitation des bas-fonds. Les stratégies paysannes d'adaptation aux changements, notamment l'exploitation des ressources du bas-fond à modifier les rapports de genre dans les sociétés villageoises africaines de l'Afrique subsaharienne. En effet, le travail de bas-fonds permet un accès maximum des femmes aux ressources du bas-fond, une utilisation et un contrôle beaucoup plus libre à ces ressources. Cette capacité d'adaptation des populations rurales et les réformes qui l'accompagnent ont fait l'objet de diverses recherches en sciences sociales. Ces recherches peuvent-être groupées en deux catégories. D'abord, les écrits sur les stratégies d'adaptations paysannes face aux mutations profondes que l'agriculture africaine rencontre. Ensuite la mise en valeur des ressources du bas-fond et le changement des rapports de genre.

• Les écrits sur les différentes stratégies mobilisés par les gouvernements et les populations

Les Etats africains furent les premiers acteurs à mettre en place des stratégies pour l'amélioration des conditions de vie des populations rurales face ces difficultés du secteur agricole. Pour ce faire, les gouvernements ont opté pour l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages. C'est dans cette optique que l'Etat de Côte d'Ivoire avait opté dans un premier temps pour une politique interventionniste et volontariste sur l'ensemble de la chaîne (SATMACI de 1960-1970 et SODERIZ de 1970-1977). Cette politique n'a permis d'atteindre une autosuffisance en riz qu'en 1976 (soit 350.000 t). Ensuite, la Côte d'Ivoire est passé à la situation de désengagement progressif de l'Etat du secteur du riz à travers plusieurs structures tel que l'ANADER, la SATMACI, la SODEPALM etc... en 1978. Le riz n'étant pas l'objet principal des missions de ces structures, il n'a donc pas bénéficié de l'attention nécessaire pour son véritable développement. Sa production s'est faite en dent de scie en créant un déficit en l'offre et la demande car le riz avec ses atouts culinaires, est devenu l'aliment principal des populations vivant en Côte d'Ivoire. La production nationale du riz en Côte d'Ivoire est estimée à 600 000 tonnes de riz blanchi par an depuis 2008, couvre à peine 50% des besoins de consommation nationale estimée à 1500 000 tonnes de riz blanchi en moyenne par an. Or avec environ 21.9 millions d'habitants pour une superficie de 322.462 km², le pays connaît une urbanisation rapide de 1.5 rural pour 1urbain en 1995 et une prévision de plus d'urbains que de ruraux en avec un taux de pauvreté de 48.9% (INS, 2015). Pour combler ce déficit, la Côte d'Ivoire a recours à des importations massives de riz blanchi qui proviennent des pays d'Asie qui se chiffraient en 2009 à 919000 tonnes pour un coût de plus de 235 milliards. Pourtant le

pays dispose de plusieurs atouts pour permettre de produire suffisamment de riz en vue de couvrir sa consommation nationale et exporter le surplus éventuel. Parmi ces atouts on peut relever le potentiel important en terres cultivables, un climat très favorable avec une pluviométrie abondante, des producteurs au savoir-faire non négligeable, l'existence de variété à haut rendement ayant de bonnes qualités organoleptiques, l'existence d'un marché potentiel et un environnement économique et institutionnel devenu satisfaisant. Ainsi dans le rapport « état des lieux de la filière rizicole » (2010), afin de mieux gérer la situation le gouvernement a reconduit le Projet National de Riz en place depuis 2003 pour coordonner et suivre la mise en œuvre de projets rizicoles. Cette stratégie de relance cohérente avec le Plan Directeur de Développements Agricole 1992-2015, le Document de Stratégie de Réduction de la pauvreté 2009 et le Programme National d'Investissement Agricole (26 juillet 2010) a été adopté par le gouvernement en juin 2008 suite à la crise occasionnée par la forte hausse des prix des denrées de grande consommation dont le riz.

Cependant, la revue GRAIN DE SEL n°59-62 de juillet 2012-juin 2013, renchérit concernant les politiques pour les populations rurales pauvres du Sahel, et écrit que malgré l'engagement d'accorder 10% du budget des chefs d'Etat africains en juin 2003 à l'agriculture afin de favoriser sa croissance et réduire la faim, la situation de l'Afrique de l'Ouest et plus particulièrement du Sahel reste problématique 10 ans plus tard. Et que ce sont des crises de fortes ampleurs qui se succèdent telles que : crises alimentaires et nutritionnelles graves au Niger en 2005, crise régionale liée à la hausse des prix en 2007/2008, crises pastorale en 2009 et 2011, crise au Sahel en 2012. Et d'après la FAO, 11 millions d'habitants de la région d'Afrique de l'Ouest sont aujourd'hui victimes d'une grave insécurité alimentaire. Cette répétition des crises et la prévalence de la faim selon l'article mettent en lumière certaines limites des systèmes de prévention et de gestion des crises, des interventions humanitaires et plus globalement des politiques et stratégies de sécurité alimentaire dans la région. Conscient de ces faiblesses les différents acteurs ont initié une série d'effort afin d'adapter leur approche à partir de 2008. Ils ont mis l'accent sur l'accès des populations vulnérables à l'alimentation et ont développé récemment l'initiative « faim zéro » en Afrique de l'Ouest. Cependant, au-delà des objectifs affichés assiste-t-on à un réel changement dans les pratiques des différents acteurs qu'ils s'agissent des Etats et des institutions régionales de leur partenaires techniques et financiers ou encore des organisations paysannes et des ONG ? Existe-t-il des politiques et mesures plus précisément pour les populations rurales et pauvres ? Toutes ces questions sont dans la plupart des pays africains et en particulier en Côte d'Ivoire restés sans réponses et ces

non réponses constituent des facteurs de l'insécurité alimentaire et de vulnérabilité des ménages.

Par ailleurs, selon le rapport du troisième cycle d'analyse de la situation alimentaire 2008-2009 établie par le Groupe de Travail IPC de la Côte d'Ivoire sur la base de nombreuses sources d'informations provenant exemple : des données de la saison agricole et de la sécurité alimentaire de l'année 2008, des suivis de MINAGRI, MIPARH, FAO, et PAM 2009 etc. En réponse aux chocs les ménages ruraux ont développé comme stratégies alimentaire (substitution, achat d'aliment à crédit, diminution de la quantité de nourriture) et plusieurs activités génératrices de revenus en zones rurales tel que (cueillette de noix de karité, vente d'alcool local (vin de palme), vente de produits vivriers, vente de pâte de manioc et d'attiéké, petit commerce (vente de bonbons, de cigarettes etc.).

Mais ces stratégies n'ont pas eu d'effets positifs sur le niveau de vie des populations, car la flambée des prix des denrées alimentaires de premières nécessités, des intrants agricoles (engrais inaccessibles pour les ménages ruraux) et du carburant ont accentué l'état des ménages déjà vulnérables. En plus de la hausse des prix des aliments de premières nécessités, la crise sociopolitique de septembre 2002 a porté un coup aux conditions de vie déjà précaire des populations rurales.

Randriamiandrisoa et Ballet (2014), dans *vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire et facteurs de résilience : le cas du district de Farafangana à Madagascar*, abordent dans le même sens que le Groupe de Travail IPC pour dire que malgré l'existence des facteurs de potentialités au-delà des effets de chocs, les déterminants de la résistance des ménages à l'insécurité alimentaire ne permettent pas d'envisager une trajectoire de résilience. En effet, les ménages développent une stratégie d'atténuation des effets de chocs à travers la déscolarisation des enfants et de leur mise au travail dans les champs de riz. Cette stratégie ne peut permettre une résilience en ce sens que ces enfants déscolarisés avec un avenir hypothéqué deviendront à leur tour des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire. A partir des données du Réseau des Observateurs Ruraux dans le district de Farafangana, les auteurs ont pu relever l'existence de facteurs multiples influençant le niveau de sécurité alimentaire des ménages du district de Farafangana. Cependant, leurs résultats connaissent des limites du fait qu'ils aient utilisé seulement le taux de couverture du riz. Même si le riz est une référence alimentaire très commune à Madagascar, elle ne peut se prévaloir d'être un indicateur parfait de la couverture

alimentaire pour tout un district. Aussi, dans leur étude, le fait d'avoir éliminé la majorité des femmes chefs de ménages 55% du fait qu'elles ne produisent pas le riz parce que ces femmes n'ont pas accès à la terre constitue une très grande limite. Car la plupart des études montrent que les ménages en insécurité alimentaire sont dirigés par les femmes.

Marou dans, son étude des *effets des impacts des initiatives et innovations paysannes améliorant le revenu des ménages dans la zone d'Aguié au Niger* (2005), soutient que les paysans développent des stratégies pour faire face aux contraintes naturelles telles que les sécheresses, les saturations foncières et la croissance démographique. Comme stratégies ce sont : la mise en place des « caisses assussu » pour l'entraide, l'extraction d'huile d'arachide, la fabrication artisanale de pommade et de savon etc. Ces initiatives ont permis aux acteurs de cette localité en particulier des femmes d'avoir des activités génératrices de revenus qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vies des ménages moins vulnérables. Mais ces stratégies ont également aidé les ménages très vulnérables selon l'auteur à lutter pour leur survie. Se basant sur des entretiens avec des groupements et des ménages, l'auteur explique que les acteurs paysans de cette localité du Niger ont pu en grande partie grâce à ces activités génératrices de revenu faire face aux différents chocs. Somme toute, à travers cette étude, Marou montre que face à des difficultés, l'innovation est l'une des armes dont se servent les ménages pour assurer leur sécurité alimentaire. Ces innovations ne sont pas centrées sur l'exploitation des ressources du bas-fond mais, cela montre que les populations en dehors de l'exploitation des bas-fonds et par la mise en place de certaines stratégies telles que le commerce et la transformation des produits des matières premières arrivent à faire face aux difficultés agricoles auxquelles elles sont confrontées.

• **Les écrits sur la valorisation des bas-fonds et des rapports de genre**

Vanga dans *déterminants sociodémographiques des exploitants rizicoles dans la sous-préfecture de Yamoussoukro* (2012), soutient que dans la région du lac des lacs, la riziculture de bas-fond a constitué une alternative à la pauvreté lié à la perte progressive de la majeure partie des vergers de café et de cacao. Cette initiative selon l'auteur est le fait d'un programme de

relance de production du riz en Côte d'Ivoire en vue de lutter contre l'insécurité alimentaire. Pour mener à bien son étude, l'auteur a utilisé un questionnaire qu'il a administré aux responsables d'exploitations agricoles. Dans le souci d'approfondir sa démarche, il eut recours à des entretiens avec les autorités administratives et coutumières ainsi que les responsables techniques impliqués dans l'activité rizicole de la dite sous-préfecture. Les investigations de l'auteur lui ont permis de montrer que les exploitants rizicoles dans la région de Yamoussoukro sont essentiellement des autochtones et des allochtones avec une légère prédominance des autochtones. Selon lui dans cette région, la riziculture est pratiquée uniquement par des hommes mariés. Dans la région de Yamoussoukro, les femmes sont restées confinées dans les activités d'autosuffisance alimentaire, l'activité des bas-fonds est pratiquée seulement par les hommes. Selon l'étude l'exploitation du bas-fond a contribué à l'amélioration des conditions de vie de la plupart des exploitants rizicoles.

L'auteur a utilisé une enquête mixte pour mener à bien son étude, cependant dans son échantillon il manque la présence d'enquêtés féminins. Cela se fait ressentir dans son travail, bien qu'il soutienne que les femmes ne pratiquent pas l'agriculture et qu'elles restent en marge de l'exploitation des bas-fonds. Cela n'est pas vérifié dans son travail. Il a été démontré que la riziculture de bas-fond utilise une grande majorité de main d'œuvre féminine. Et en milieu rural les femmes aident leur conjoint dans les travaux champêtres. Pour dire qu'elles ne sauraient absolument restée en marge de cette activité.

Selon Tujague-Gibourg, dans *la maraichère en économie de plantation : une alternative à la crise sociale et économique dans le cas de la tomate dans la région d'Abengourou au sud-est de la Côte d'Ivoire* (2004), les paysans de la région d'Abengourou ont trouvé comme stratégie la culture des produits maraichère en particulier de la tomate. Cette culture pratiquée par les femmes et les jeunes leur a permis de faire face aux chocs de la crise cacaoyère. Autant pour les femmes que pour les jeunes gens de la région la culture de la tomate fut une stratégie de résilience du genre à la sécurisation alimentaire des ménages. Pour les femmes, la culture de la tomate est un moyen d'élever leur pouvoir d'achat et améliorer leur participation financière au sein de la famille. Quant aux jeunes par contre, il s'agit de s'affranchir de la tutelle de leurs parents. La pratique de la culture de tomate est une façon pour les allogènes qui pour la plupart sont sous la tutelle des autochtones d'être indépendants vis-à-vis de ceux-ci.

Pour mener à bien son étude, l'auteur a eu recours à l'observation participante et à des entretiens-suivis hebdomadaires réalisés auprès de 24 exploitants agricoles dans quatre (04) villages, cela lui a permis de montrer que ce sont uniquement les femmes, les jeunes ainsi que les allochtones qui s'adonnent à cette activité et que le statut des exploitants oriente leur finalité et logique. Cependant, l'auteur se limite au statut et à la finalité des acteurs. L'étude aurait gagné en profondeur si en plus du statut des exploitations et de la finalité de leur logique, il se penchait sur le mode d'accès et la stratégie d'appropriation de ces ressources ainsi que du niveau d'appropriation de ces différents acteurs.

Dans le même ordre d'idée, l'étude de cas sur l'aménagement de trois bas-fonds rizicoles dans la région Nord du Burkina Faso effectué par la FAO (2015), plusieurs ménages pauvres ont eu accès aux ressources du bas-fond pour la production du riz. A travers la méthode HEA (Household Economic Analysis) pour une catégorisation socio-économique des 180 ménages enquêtés, l'étude a montré que ces aménagements ont non seulement permis l'amélioration de la couverture des besoins céréaliers mais une nette amélioration de la production de ces céréales dont dépendent en grande partie les ménages. Bien qu'il y a souvent des conflits entre propriétaires des animaux et producteurs de riz, les populations continuent l'exploitation des bas-fonds et ce malgré la baisse de la pluviométrie.

Dans cette étude, la FAO s'est limité à l'amélioration des couvertures des besoins céréaliers des populations. L'enquête n'a rien envisagé comme solution pour le règlement des conflits entre les propriétaires des animaux et les producteurs de riz. Cette observation est aussi valable pour la baisse de pluviométrie qui décourage souvent les paysans et peut les pousser à abandonner les bas-fonds aménagés. Aucune solution n'a été prévue par l'étude pour permettre soit des retenues d'eau ou de séparer les points d'eau et les lieux de cultures afin d'éviter d'autres conflits à venir.

Marco Manzelli et al, dans l'objectif de fournir un cadre de référence de la *riziculture de bas-fond dans la région de Sedhiou* (2013), les auteurs se sont appuyés sur des rapports de commissions décrivant la situation de référence du milieu naturel de la localité d'étude. Sur une cartographie réalisée par photo interprétation d'images satellites à haute résolution et des visites de terrain ainsi que des rencontres techniques qui ont été réalisées. Au moyen d'une observation directe (visite de terrain, enquêtes exploratoires et des entrevues semi directives). Les auteurs sont arrivés à démontrer qu'en Casamance, ce sont les femmes qui s'occupent de

l'exploitation des bas-fonds. Elles y cultivent en grande partie du riz de subsistance. Et que cette exploitation se fait dans une optique de stratégie de sécurité alimentaire. Cela en vue de réduire le risque d'insécurité alimentaire. Cependant, cette riziculture est exposée à des obstacles. Les aménagements des vallées en vue de traiter les difficultés des agriculteurs à long terme ont créés de nouveaux conflits au niveau de la gestion de l'eau. Ajouté à cela le manque de main d'œuvre dans le travail de bas-fonds. Ainsi au lieu de régler le problème, ces différents facteurs ont souvent provoqué des abandons et des déficits au niveau de la production. Cependant une démarche opérationnelle est proposée comme outil d'étude et d'aide à la réalisation des interventions.

Par ailleurs, Sidibé et al. (2005), dans *Impact de la riziculture de bas-fond sur la réduction de la pauvreté des femmes rurales de la région de Sikasso : cas des villages de Solo (cercle de Bougouni) et d'Ouatialy (cercle de Kadiola)* soutiennent que la riziculture de bas-fond est l'une des activités qui permet aux femmes rurales de se procurer des revenus dans le cercle de Kadiola et de Bougouni. Ces femmes qui représentent 88% des riziculteurs dans les bas-fonds sont confrontées à des difficultés d'accès aux facteurs de productions comme la formation en techniques agricoles, les terres de cultures, les crédits et l'équipement etc. Grâce à un échantillon de deux villages composé de 40 femmes par village, cette étude a pu démontrer d'abord que le riz de bas-fond contribue à 34% aux revenus des femmes enquêtées. Ensuite que les femmes qui cultivent les terres de bas-fond et les terres exondées sont relativement moins pauvres que celles qui cultivent les hautes terres.

Les auteurs se sont uniquement centrés sur les femmes pour mener leur étude. Or en milieu rural, les ressources du bas-fond sont pour la plupart la propriété des hommes. L'étude aurait pu ajouter aux opinions des femmes celles des hommes pour cerner le statut des exploitantes des bas-fonds. L'enquête aurait pu chercher à comprendre les conditions d'appropriation et d'exploitations que requièrent les propriétaires des bas-fonds.

Aloko Jérôme et al. (2014), dans *crise de l'économie de plantation et modification du paysage agraire dans l'ancienne boucle du cacao : l'exemple de Daoukro* soutient qu'à la faveur de la crise du secteur café-cacao, il y a eu l'introduction de nouvelles plantes pérennes en vue de redynamiser l'économie de la région. Ce sont entre autres les plantations d'hévéas, de palmiers à l'huile et surtout l'exploitation des bas-fonds pour la culture du riz. Dans l'objectif d'appréhender les modifications du paysage agraire de Daoukro suite à la crise de café-cacao, ces nouvelles stratégies mise en place par les paysans ont permis le recul des superficies de café et de cacao tout en modifiant les systèmes d'exploitation orientés de plus en plus vers

l'intensification et un changement du rôle économique et social des jeunes. L'exploitation des bas-fonds en particulier ont permis aux femmes de contribuer aux dépenses, d'avoir une autonomie financière et accéder à une reconnaissance sociale.

Abordant dans le même ordre d'idée, Saliou Mbodj dans *une meilleure valorisation des ressources des bas-fonds du Sine Saloum par la gire* (2008), affirme que les bas-fonds constituent un enjeu économique et social pour le monde rural et pour l'économie nationale. Selon lui, l'exploitation des bas-fonds permet de mobiliser une importante main d'œuvre en majorité féminine pour la riziculture, le maraichage et l'arboriculture. Les bas-fonds constituent un enjeu de prestige et de rehaussement du statut social mais aussi un instrument d'amélioration du bien-être familial, d'insertion dans le tissu économique, c'est-à-dire d'autonomie financière et donc d'émancipation.

Cependant, dit l'auteur cette exploitation est entravée non seulement par des contraintes d'ordre technique tel que l'avancée de la salinité, le dysfonctionnement hydraulique et aussi par des contraintes d'ordre sociales qui sont les conflits et les exclusions. Selon lui, pour résoudre ces différents problèmes il faut adopter la valorisation de bas-fond (VABAF) et (SAGBAF) qui combine dans une vision d'aménagement des terroirs villageois et inter-villageois, des mesures techniques tels que la construction de petites digues anti-sel et ou de retenue, d'une mise en place des mesures de conservation des eaux et des sols et la mise en place de gestion qui permettra une gestion des ressources du bas-fond de façon concertée.

L'auteur arrive à démontrer clairement la valeur et la nécessité de l'approche (VABAF) et (SAGBAF) dans son étude. Au moyen de ces approches, il arrive à mettre clairement en évidence les solutions pour régler les contraintes auxquelles sont exposées les populations. Ces solutions prennent en compte la gestion commune des ressources des bas-fonds avec la participation de la population concernée.

Ainsi, les auteurs Maïga et al. soutiennent dans, *Problématique d'accès des genres aux ressources bas-fonds* (2006), que l'accès des hommes et des femmes aux ressources des bas-fonds est règlementé par la coutume et varie selon les ethnies et le statut, vu que la gestion des bas-fonds est assurée par le chef coutumier qui a droit d'implorer les esprits en cas de problème, en se basant sur la coutume du milieu. Selon les résultats de ces analyses, les femmes accèdent plus facilement aux bas-fonds non aménagés car l'aménagement des bas-fonds favorisent leur exclusion. Selon eux, les conflits proviennent généralement de la vision élargie et technicienne

des aménagements des bas-fonds. Or cela est contraire à la gestion globale et polyvalente des multiples usages des ressources du bas-fond. Il ressort de leurs investigations que l'exploitation des ressources du bas-fond améliore les revenus des femmes. En effet les espaces des bas-fonds sont utilisées par les femmes pour la riziculture, le maraichage et les produits de cueillette. Les revenus issus de ces activités permettent aux femmes de subvenir aux soins de santé des enfants, fournitures scolaires, condiments de sauces et habillements. Cependant quand le poids économique de l'activité s'avère important, il y a une tendance d'exclusion des genres (cas de la pomme de terre. De plus les conflits sont gérés à partir des règles établies par les bénéficiaires, et en cas de non-respect des règles des sanctions sont prises envers les contrevenants. Pour les fautes coutumières, la gestion est assurée par le chef coutumier.

Ces différentes réponses des populations paysannes montrent que face aux contraintes, les populations paysannes ne manquent pas d'initiatives. Cette prise d'initiative est visible à travers la multiplicité des stratégies dont elles font preuve. Aussi pour mener à bien ces initiatives les populations ont recours à des réformes sociales. L'exploitation des bas-fonds et le changement dans les rapports de genre dans la mise en valeur des bas-fonds ont fait l'objet de nombreuses études. La contribution de cette recherche sera donc de proposer une analyse des réactions des hommes et des femmes ainsi que des nouvelles formes d'arrangements fonciers face au changement du statut du bas-fond. Leurs logiques et les stratégies qui les soutiennent.

MATERIELS ET METHODES

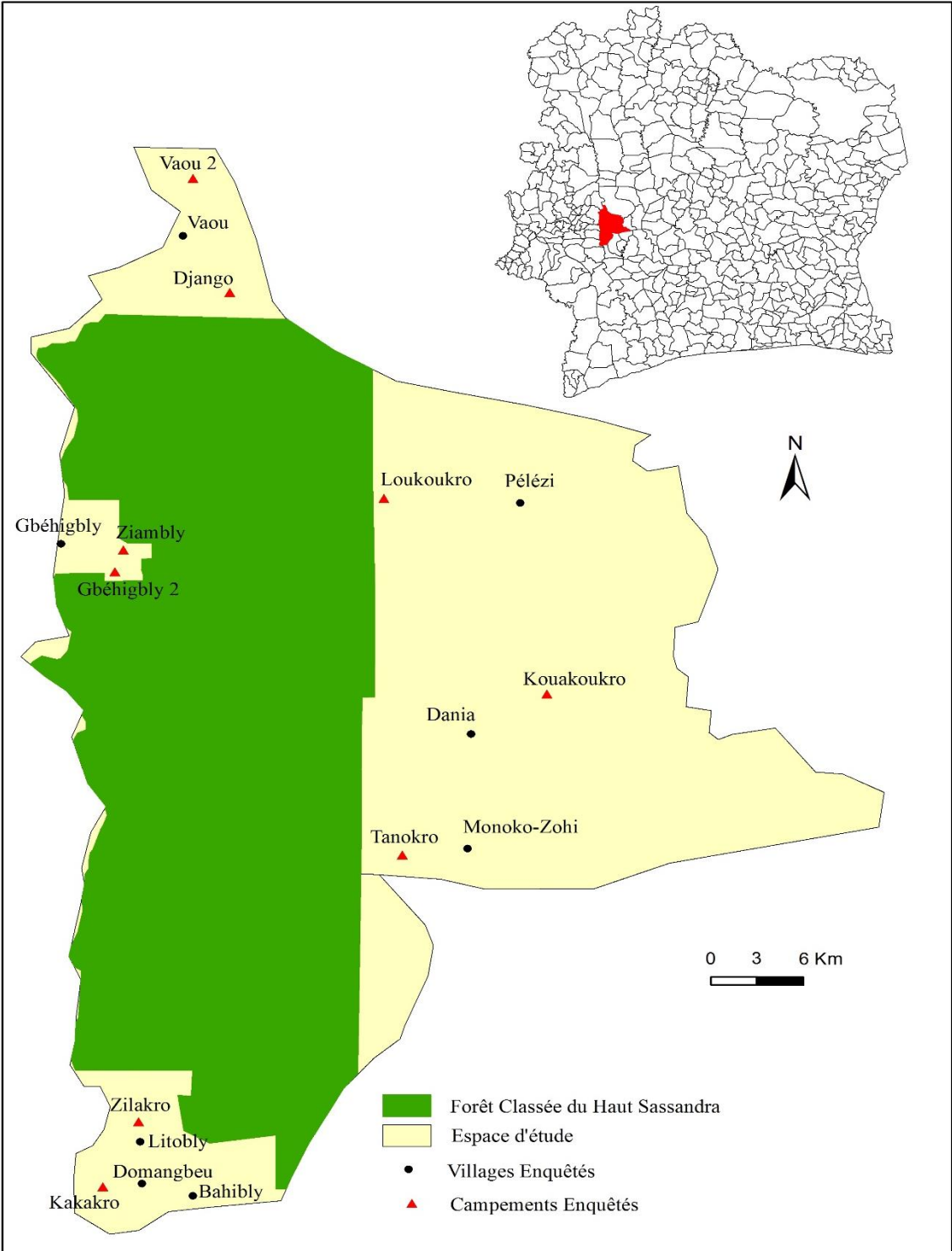
1.1. Champ géographique

Située dans le Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire, la région du Haut-Sassandra couvre une superficie de 17.761 km² avec une population estimée à 1. 430. 960 habitants (RGPH, 2014). Elle est la deuxième région après Abidjan du fait de la densité de sa population. Cette région abrite aussi l'une des nombreuses forêts classées que comptent la Côte d'Ivoire et une population cosmopolite. La forêt classée du haut-Sassandra appartient au domaine forestier permanent de l'Etat ivoirien depuis le 23 novembre 1974. Elle est à cheval entre les départements de Vavoua et Daloa, et était l'une des mieux protégées avant la crise militaro-politique de 2002 (Oswald, 2005). Installé autour de cette forêt une population venue d'horizons divers en plus de la population autochtone résidente. Les différentes localités (Domangbeu, Monoko-Zohi, Dania, Pélézi, Gbeuhibly et Vaou 1 et Vaou 2) et quelques campements annexes qui ont servi pour notre étude fournissent avec les autres localités de la région 30,6% de la production nationale des 40% de la production mondiale de cacao que fourni la Côte d'Ivoire.³

Dans les localités qui nous ont servi de champ d'investigation, les populations autochtones sont constituées de Nieboua ou Yanboua et de Niedeboua ou Yandeboua. Elles ont en commun la danse « panthère ». Plus qu'une danse, c'est une initiation qui se pratique de génération en génération après une initiation d'une durée de 6 mois en forêt. A ces deux groupes s'ajoute un important nombre de populations venues d'ailleurs. Les allochtones (Baoulé, Sénoufo, Gouro et malinké) ainsi que des allogènes (Burkinabé, Maliens et Guinéens).

³ La région du Haut-Sassandra vient en tête avec 30,6% des 40% la production mondiale de cacao que fourni la Côte d'Ivoire (MINAGRI, 2009)

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude



Source: BNETD-CCT, 2011

Réalisation: KOFFI Yoboué, 2016

1.2. Champ social

La plupart des localités (Domangbeu, Monoko-Zohi, Dania, Pélézi, Gbeuhibly et Vaou) et des différents campements qui ont servi pour notre étude sont situées à proximité de la forêt classée du Haut-Sassandra. Elles ont en commun l'agriculture et particulièrement la culture du binôme café-cacao comme principale source de revenus. De ce fait, ces populations bien que d'origines diverses partagent les mêmes réalités socio-économiques. Les populations des différentes localités (06) qui ont fait l'objet de notre étude, sont aujourd'hui confrontées à une situation d'indisponibilité foncière. De plus elles ont été exposées aux effets de la crise socio-politique de 2002. Cette crise a provoqué le déplacement de nombreuses familles. L'abandon des activités champêtres ont eu pour conséquences : la mort des vergers, l'appauvrissement de nombreux chefs de ménages. Cette pauvreté a eu pour incidence le risque d'insécurité alimentaire qui plane désormais dans ces différentes localités. Situation qui a provoqué la reconversion des producteurs à l'exploitation des ressources du bas-fond. Cette dynamique d'exploitation est accompagnée d'un changement dans les rapports entre les hommes et les femmes. Ce changement se fait sans tenir compte du poids de la tradition qui autrefois structurait les mentalités. C'est ce qui justifie notre choix de ces localités.

2. Techniques et outils de collecte des données

2.1. Période d'enquête

Dans le cadre de cette recherche, nous avons accompli un terrain d'une durée de trois (3) mois dans les différentes localités du Haut-Sassandra reparti sur deux (2) ans : de Juillet à Août 2015 et de Septembre à Novembre 2016. La première année nous avons fait (1) mois de terrain à compter du 18 juillet 2015 au 17 Août 2015 en raison de 5 jours dans chacune des localités étudiés. Cette période nous a permis de phase exploratoire pour bien cerner notre objet d'étude. Nous avons pu nouer des contacts avec les Sous-préfets de Zoukougbeu et de Vavoua, ainsi que les différentes chefferies que nous avons rencontrées. Nous avons aussi bénéficié de contact de quelques personnes ressources avec lesquelles nous sommes restés continuellement en contact.

La seconde année, nous sommes restés 10 jours environ dans chacun des villages. Ayant déjà noué des liens avec certaines personnes lors de notre immersion, ces personnes se sont avéré être d'excellents point de départ pour accéder aux familles. Dans l'ensemble, les gens se sont prêtés à nos questions sans difficulté. L'exploitation du bas-fond étant un fait apparent au

sein des différentes populations de la région. Nous n'avons pas eu de difficulté à leur faire comprendre ce que nous étudions. Dans les faits nous avons été reçues par tous les chefs de ménages et leurs conjointes, les présidentes de « sociétés » des femmes et les membres des associations que nous avons sollicités.

2.2. Population cible et échantillonnage

La notion de genre et relation de pouvoir dans les dynamiques d'appropriation et de valorisation des bas-fonds fait intervenir de multiples acteurs sociaux concernés par cette étude. Notre population cible est constitué de l'ensemble des ménages autochtones, allogènes et allochtones des localités du Haut-Sassandra ce sont :

-Les ménages autochtones, allochtones et allogènes producteurs de cacao et exploitants de bas-fond (femmes et hommes, jeunes et vieux) des différentes localités, qui sont des acteurs susceptibles de nous donner des informations pertinentes pour la réalisation de l'étude.

Toutes ces catégories d'acteurs ont été interrogées dans le but de cerner les interactions induites par les dynamiques d'appropriation et de valorisation des ressources de bas-fond qui fondent les capacités de résilience des ménages dans la région du Haut-Sassandra. Pour ce faire nous avons eu à échanger avec : des présidentes d'associations féminines et leurs membres, les femmes au foyer exploitantes de bas-fond, des veuves, des jeunes des hommes exploitants les bas-fonds. Nous nous attellerons donc à recueillir des informations pour les besoins de notre étude auprès d'un échantillon.

Pour le choix de nos enquêtés, nous avons optés pour la technique de l'échantillonnage probabiliste également nommé aléatoire, ou accidentelle qui est « une technique dont les caractéristiques n'ont pas été établies en fonction d'une recherche, et que l'on doit accepter comme telle dans la recherche parce que disponible, précisément à un endroit déterminé, à un moment précis » (N'da, 2006)⁴. Dans le cadre de notre étude, nous avons utilisé un échantillon expérimental, au total 150 personnes enquêtées dont 9 femmes chefs de ménages. Pour le questionnaire nous avons enquêté 113 personnes et pour le guide d'entretien 37 personnes ont bien voulu engager la conversation avec nous dans les différentes localités qui ont fait l'objet

⁴ Paul N'da, 2006. Méthodologie de recherche : de la problématique à la discussion des résultats, comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre. Abidjan, Educi.

de notre expérimentation et dont nous analyserons les effets par rapport au reste des populations de ces localités. Ce sont 24 autochtones, 61 allochtones et 28 allogènes.

TABLEAU 1 : Zone d'exploitation du bas-fond et de production du riz de bas-fond visité pendant la période d'enquête à base du questionnaire et du guide d'entretien semi-directifs sur les genres et relations de pouvoir dans les dynamiques d'appropriations et de valorisation des ressources du bas-fond dans le Haut-Sassandra.

Zone d'enquête	Nombre de personnes enquêtées		Nombre total de personnes enquêtées
Noms des villages	Hommes	Femmes	Total de personnes enquêtées
Domangbeu	40	7	47
Monoko-Zohi	14	5	19
Dania	11	5	16
Pélézi	18	5	23
Gbeuhibly	15	5	20
Vaou 1	15	5	20
Vaou 2	4	1	5
Total	141	9	150

Source : Notre enquête sur genre et relation de pouvoir dans la dynamique d'appropriation et de valorisation des bas-fonds dans le Haut-Sassandra

2.3. Type de recherche

Notre travail se situe dans le cadre de la mise en œuvre du projet D2PCPCI, dont le titre est : *Dynamiques paysagères en période de crises politico-militaires en Côte d'Ivoire : influences sur la gestion et la disponibilité des terres agricoles et la sécurité alimentaire*. A cet effet nous avons eu recours à une étude mixte de type quantitative et qualitative. Cette étude s'est organisée autour d'un questionnaire couplé de 18 pages pendant la première année et d'un

second questionnaire de 21 pages pour la deuxième année. L'objectif de ces différentes missions était de soumettre ces questionnaires à chaque chef de ménage et de recueillir des informations sur leurs différents modes d'alimentation, les données sur les quantités de production des différentes cultures pérennes, et leur organisation autour des bas-fonds. En plus du questionnaire nous avons pour les besoins de l'enquête qualitative accompagnée nos questionnaires de guides d'entretien semi-structurés et de focus group. Ces entretiens et ces focus group nous ont permis de discuter individuellement avec chaque acteur et d'approfondir nos différents termes de recherche.

2.4. Nature des données collectées

Pour cette étude nous avons eu recours à deux types de données. Le premier est constitué de données secondaires documentant l'évolution de statut du foncier et les pratiques foncières nouvelles des paysans dans la région du Haut-Sassandra. Ce sont des documents bibliographiques composés de rapport et de statistiques du Ministère de l'Agriculture Ivoirienne et des organismes internationaux (FAO, PAM, ONU), d'articles et de revues publiées sur Internet, de données statistiques démographiques issues de l'INS, des statistiques agricoles de l'ANADER (Daloa) et de l'OCPV. Ces informations, nous ont permis de comprendre le risque d'insécurité alimentaire auquel sont exposés les populations rurales et la raison de leur intérêt croissant pour les ressources du bas-fond. Le second type constitué de données primaires a été collectées auprès des chefs de ménages hommes et femmes. Ces entretiens se présentent ainsi comme une voie d'accès privilégié à des informations que seules les personnes impliquées peuvent communiquer. Par ailleurs l'utilisation de l'entretien dans le cadre d'une étude sociologique permet d'accéder au point de vue de « gens ordinaires » dont la prise de parole, souvent circonscrite à l'intérieure de la vie privé, est par conséquent rarement publique. Ce sont des propos et des discours tenus par les acteurs et qui tend à rendre compte des réalités quotidiennes qu'ils vivent.

2.5. La recherche documentaire

Comme outils de collecte de données, nous avons eu recours à la méthode documentaliste qui nous a permis de répertorier et de consulter les documents les plus spécifiques et les plus spécialisés possibles. Susceptibles d'apporter des réponses à notre étude. Nous nous sommes intéressés aux documents écrits tels que (les articles paru sur la sécurité alimentaire, documents

divers (revues, rapports, les documents sur internet et les ouvrages en sciences sociales : mémoires et thèses) cette première étape nous a permis de bien situer notre problème et de préciser des éléments tels que : les écrits sur les différentes stratégies des gouvernements et des populations paysannes face aux mutations du secteur agricole et les écrits sur l'exploitation des bas-fonds et changements de rapports sociaux entre genre. Aussi nous a-t-elle permis de voir la défaillance au niveau de la littérature existante et d'en savoir plus sur notre sujet, sur le problème que nous traitons ou sur des problèmes similaires.

2.6. L'observation directe

Le chercheur observe directement par sa présence sur le terrain, les faits qu'il veut étudier. L'observation est visuelle et permet de capter les comportements au moment où ils se produisent.

2.7. Le questionnaire

Le questionnaire est l'un des instruments le plus souvent utilisé dans les enquêtes en sciences sociales, particulièrement dans les enquêtes quantitatives. « *C'est un ensemble de questions écrites portant sur un sujet particulier et obéissant à des règles précises de préparation, de construction, et de passation* ⁵ » Il en existe plusieurs formes, dans le cadre de notre étude nous avons eu recours à des questions couplées : ce sont des questions qui sont caractérisées par une double forme d'interrogation, une forme fermée et une forme ouverte, et leur ordre importe peu.

2.8. Les entretiens

Au cours de cette étude, nous avons eu des entretiens avec les chefs de ménages, leurs conjointes, les présidentes des associations des femmes exploitantes de bas-fond, leurs membres, les jeunes et vieux. Nous avons élaboré un guide d'entretien semi-directif portant sur : les pratiques foncières nouvelles qui ont lieu dans le système d'exploitation des bas-fonds qui sont différentes de celles qui s'y faisaient, les moyens utilisés par les femmes pour

⁵ Oumar Aktouf, 1987. Méthodologies des sciences sociales et approche qualitative des organisations, p. 82.

s'approprier les bas-fonds et les logiques qui accompagnent ces différentes façons de faire. Ces entretiens se présentent ainsi comme une voie d'accès privilégié à des informations que seules les personnes impliquées peuvent communiquer. Par ailleurs l'utilisation de l'entretien dans le cadre d'une étude sociologique permet d'accéder au point de vue de « gens ordinaires » dont la prise de parole, souvent circonscrite à l'intérieure de la vie privé, est par conséquent rarement publique.

2.9. Les focus group

Le focus group est une technique d'entretien de groupe qui permet de collecter des informations sur le sujet ciblé. Cette technique nous a permis de comprendre les opinions et les motivations de nos enquêtés. Elle nous a servi à l'émergence de nouvelles idées qui étaient pourtant inattendues pour nous. Dans chaque localité étudiée, nous avons par le moyen du focus group pu réunir des hommes et des femmes (jeunes et vieux), qui ont eu à donner leur point de vue sur les nouveaux rapports de genre.

3. Traitement et analyse des données

Pour l'analyse des différents questionnaires, nous avons eu recours au sphinx. Le sphinx est un outil de traitement de données qualitatives et quantitatives. Il nous permettra l'obtention de résultats fiables par le moyen de diagrammes. Pour les entretiens individuels et les focus groupes nous avons procédé à la retranscription des réponses aux questions posées. Nous avons reporté d'abord le plus fidèlement les propos de nos interlocuteurs dans leur propre terme et ensuite nous avons analysé ces réponses pour faire ressortir les différentes motivations de chaque acteur.

3.1. Méthodes

Toute recherche scientifique nécessite l'adoption d'une méthode d'analyse qui se veut comme le chemin suivi par le chercheur pour tendre vers la vérité. Ce sont des modalités d'organisation de la pensée scientifique, des langages de base dans lesquels les théories sont formulées ou émises dans le cadre de disciplines précises. C'est dans cette optique que nous avons eu à utiliser la méthode ethnographique, l'analyse stratégique, et la sociologie du genre.

3.2. L'approche ethnographique

L'approche ethnographique est une méthode qualitative qui vise à décrire et à interpréter le comportement d'un groupe social et culturel. Dans le cadre de notre étude la méthode ethnographique sera utilisée pour décrire et analyser les pratiques foncières nouvelles qui apparaissent dans l'accès et l'appropriation des ressources du bas-fond.

3.3. L'analyse stratégique : l'acteur et le système

Issu des travaux de Michel Crozier et Erhard Freiberg dans l'ouvrage *l'acteur et le système* (1977), ce courant apporte des éléments d'analyse mais aussi des méthodes et concepts liants compréhension d'acteurs et transformation du système d'action concret. Pour ce courant de recherche, tout acteur dans un système d'action concret, considéré comme un ensemble de jeux structurés par des règles, possède des ressources, certes inégales, lui permettant de construire des zones d'incertitudes à l'intérieur du système qui est toujours instable, incomplet, ouvert (du fait du postulat de la rationalité limitée). L'acteur social est donc ici conçu comme un stratège (et non optimisateur) c.-à-d. capable de se rendre au moins partiellement imprévisible aux acteurs pour maintenir ou accroître son pouvoir. La dynamique d'un système est donc la résultante des stratégies de ses acteurs : les connaître et les confronter, c'est pouvoir comprendre le changement et éventuellement l'infléchir dans tel ou tel sens. En d'autres termes, il y a un objectif pour chaque acteur de l'organisation, les acteurs jouissent d'une liberté relative, ils ont une rationalité limitée.

En ramenant ce concept à notre étude, elle consiste à montrer qu'il y a un objectif pour chaque acteur qu'il soit homme ou femme. Ces acteurs jouissent d'une liberté relative de choix de stratégies d'adaptation face dynamiques qu'induit le changement du statut du bas-fond. Les femmes et les hommes ont chacun une raison qui les pousse à agir.

3.4. La sociologie du genre

Sociologies des relations entre les hommes et les femmes (1970) appelé d'abord rapport sociaux de sexe. Désigné (comme aux Etats-Unis) au moyen du mot genre (women studies devenu Gender studies). Il constitue une catégorie d'analyse permettant d'interroger à la fois l'évolution des rapports entre hommes et femmes précisément « au niveau des arrangements entre les sexes » (Goffman, 2003). Le rapport genre renvoie à la répartition des rôles et à la nature des réactions entre les femmes et les hommes. Le rapport genre ne se focalise pas

essentiellement ou exclusivement sur les femmes, il prône l'égalité des droits formels et réels ainsi que d'un partage équitable des responsabilités entre les hommes et les femmes⁶. Dans le cadre de notre recherche, la méthodologie du genre nous permettra de faire une analyse comparée des situations des femmes et des hommes et montrer les actions posées par les différents acteurs qui ont permis une évolution de la situation dans leurs différents rapports. « Cela ne signifie pas que les hommes et les femmes doivent être identiques, mais que leurs droits, leurs responsabilités et leurs chances ne dépendront plus du fait d'être née de l'un ou de l'autre sexe »⁷.

4. Les difficultés et limite de l'étude

Notre étude se situe dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet nommé D2PCPCI. L'étude a lieu au sein des ménages des populations rurales situées autour de la forêt classée du Haut-Sassandra. Notamment les villages et campements du chef-lieu de la sous-préfecture de Dania, avec un village de la sous-préfecture de Zoukougbeu. Concernant notre travail de terrain, les difficultés rencontrées sont multiples, mais nous en énumérerons que quelques-unes. Notre première difficulté vient du fait que les villages autour de la forêt classée sont enclavés, les voies y sont impraticables et pour s'y rendre c'est le plus souvent à moto ou par le moyen du fleuve Sassandra à l'aide de pirogues villageoises. Ces différents moyens de transports n'offrent aucune garantie sécuritaire. Le prix que fixent ces transporteurs compte tenu de l'état de dégradation des voies est souvent hors de portée pour des étudiants que nous sommes.

Ajouter à cela le fait que notre message n'a pas été bien livré par les autorités villageoises, il n'a pas été bien compris par les villageois. Certains pensaient que nous étions venus les recenser pour que l'Etat les dédommage des pertes qu'ils ont subies lors de la crise de 2002. D'autres par contre et cela s'est passé à Gbeuhibly pensaient que nous étions là pour recenser ceux qui allaient avoir droit aux lots du village en complicité avec le chef. Cela a provoqué des soulèvements surtout des allogènes burkinabés qui avaient leurs maisons qui devaient être détruites au profit du lotissement. Pour cela plusieurs chefs de ménages allogènes et allochtones de cette localité ont refusé de répondre à nos questions durant la première année.

⁶ Genre et empowerment, les essentiels n°10, le monde selon les femmes, 2009.

⁷ www.unesco.org

Ensuite, nos questionnaire et guide d'entretien étaient un peu volumineux pour nos enquêtés. Constitués en grande majorité de paysans, nombreux parmi eux se sont plaint de la durée entretiens. Le fait que l'équipe soit pluridisciplinaire nous a certes aidés, mais elle a pesé sur le questionnaire qui s'est alourdi et les questions allaient dans tous les sens.

Enfin, la majorité des villages que nous avons sillonnés n'ont pas d'eau potable, les ménages s'approvisionnent en eau du fleuve Sassandra qui constitue aussi leur eau de boisson. Nous avons consommé de cette eau dans tous les villages où nous avons été et certains de nos condisciples se sont retrouvés hospitalisés avec pour diagnostic : fièvre typhoïde. Malgré toutes ces difficultés, nous avons pu mener à bien notre mission durant la première et la deuxième année.

5. Conclusion partielle

En somme, les pays africains subsahariens et la Côte d'Ivoire en particulier sont confrontés à de profondes mutations dans le secteur agricole. Après nos investigations dans la littérature, il en ressort que les causes des difficultés d'accès à la nourriture dans les pays africains sont multiples. Ce sont : qui se traduit par la saturation foncière, l'amenuisement des terres agricoles, la baisse constante des prix des matières premières, le changement climatique (les sècheresses, les inondations), la montée des prix des denrées de premières nécessités, etc. Les populations en milieu rural sont les plus touchés par ce problème. Pour faire face à ce problème, les populations et les autorités élaborent des stratégies en vue d'améliorer leurs conditions de vie. Parmi ces mécanismes de résilience on peut citer, l'adoption de nouvelles techniques culturales, le recours aux petits commerces de produits manufacturés ou de produits dérivés des matières premières, l'exploitation des bas-fonds etc.

Ces changements dans les milieux ruraux ont permis aux femmes de mettre en place des initiatives pour se faire une place dans le tissu sociale et économique. Dans l'objectif de montrer les relations de pouvoir induit entre genre par les dynamiques d'appropriation et de valorisation des bas-fonds, nous avons eu recours à des approches méthodologiques et des outils d'analyses de données. D'abord l'approche ethnographique pour décrire les pratiques foncières du bas-fond, et le concept de patrimonialisation pour comprendre les raisons de la mise en place de nouvelles modalités d'accès aux ressources du bas-fond. Ensuite l'analyse stratégique pour la mise en évidence des stratégies féminines d'appropriation et la sociologie du genre pour comprendre les logiques qui se cachent derrière leurs actions.

RESULTATS ET ANALYSES

1. PLAN DE RESTITUTION

Ce mémoire est construit sur un plan de restitution des résultats en 3 parties. Celles-ci ont pour titre respectif :

- « Changement du statut du bas-fond et renégociation du mode d'accès »,
- « Stratégies d'appropriation et de valorisation des bas-fonds »,
- « les raisons de la mise en place de nouvelles modalités d'accès aux ressources du bas-fond et du développement de stratégies d'appropriation par les femmes ».

L'analyse ethnographique est une démarche d'enquête adoptée par une multiplicité de discipline. Elle ne se réduit pas à un ensemble de techniques et d'instruments, mais renvoie à une démarche globale qui rend cohérent un travail de terrain, un questionnement de recherche progressif et la production de connaissance (Laplantine, 2005). L'approche ethnographique est une approche qualitative mobilisée en sociologie pour une description fine et détaillée de l'expérience d'un groupe. Appliquée aux pratiques foncières nouvelles, il s'agit de conter dans les moindres détails les nouvelles pratiques foncières du bas-fond. Nous partirons du fait qu'il existait des modalités anciennes au bas-fond et que qu'il y a eu des changements qui ont abouti à des pratiques nouvelles.

Dans la deuxième partie de notre travail, nous aurons recours à l'analyse stratégique développée par Crozier et Friedberg (1977/1992) pour la mise en évidence des stratégies féminines. Modèle d'analyse organisationnelle cette théorie s'articule autour de la compréhension des interactions entre les acteurs. Elle se trouve être la mieux indiquée pour appréhender les politiques des organisations féminines dans l'appropriation des ressources du bas-fond. Cette seconde partie s'attarde sur les stratégies propres aux femmes qui leur permettent un accès maximum aux ressources du bas-fond.

Le troisième chapitre sera consacré aux justifications avancées par ces acteurs pour rendre compte de leurs différentes actions. D'une part les raisons avancées par les populations autochtones de la mise en place de modalités nouvelles dans les modes d'accès au bas-fond. Et les logiques des acteurs féminins dans l'utilisation de moyens d'insertion dans le système d'appropriation des bas-fonds.

PREMIERE PARTIE :

ETHNOGRAPHIE DES PRATIQUES NOUVELLES DU BAS-FOND

CHAPITRE 1 : CHANGEMENT DU STATUT DU BAS-FOND ET RENEGOCIATION DU MODE D'ACCES

INTRODUCTION

Quand la région du Haut-Sassandra fut ouverte comme front pionnier, les allochtones et les allogènes qui venaient s'y installer refusaient d'acheter les bas-fonds. Ces espaces étaient inappropriés pour la culture du cacao principale raison de leur présence dans cette région. Les migrants privilégiaient l'achat de sols fertiles appropriés pour la culture du binôme café-cacao au profit du bas-fond.

Cependant, les allogènes et quelques allochtones tels que les senoufos qui connaissaient l'usage du bas-fond, empruntaient des parcelles à leurs tuteurs autochtones pour y cultiver du riz pour leur consommation. En effet, les burkinabés et les senoufos qui devaient d'abord travailler comme manœuvres pour le compte de leur tuteur avant d'avoir un champ, demandaient les parcelles de bas-fond pour le riz de subsistance. Ces parcelles leur étaient prêtées. Certains tuteurs faisaient don de leur bas-fond aux burkinabés. D'autres les conservaient juste pour les activités de pêche périodiques.

En 2007, après la crise militaro-politique de 2002, les populations autochtones ont commencé à descendre dans les bas-fonds. De retour après les conflits les populations, les populations se trouvent confronté à un problème de nourriture. Les champs de cacao longtemps restés dans la broussaille ne produisent plus. La pluviométrie et l'indisponibilité forestière ne permettent plus aux populations la pratique du riz pluvial. Tous ces facteurs vont pousser les populations autochtones à rejoindre les migrants dans les bas-fonds.

Les bas-fonds apparaissent ainsi comme des pôles de concentration où la pression foncière commence à s'accroître et se transforment de plus en plus en un enjeu économique et social important. En plus des migrants, les populations autochtones revenues de leurs exils après la crise socio-politique de 2002, commencent à s'investir dans l'exploitation des bas-fonds. Ce regain d'intérêt des populations autochtones pour les ressources du bas-fond provoque une mutation dans les anciens modes d'accès. Dans ce chapitre, il s'agit pour nous de montrer d'abord les anciennes pratiques foncières qui se faisaient dans le bas-fond, ensuite la période du regain d'intérêt des populations autochtones pour les ressources du bas-fond et l'apparition des modes d'accès nouveaux.

1.1. Les modes anciens d'accès au bas-fond

Il en existe 3 : Ce sont l'héritage, le don et l'emprunt. Dans les différentes localités qui ont fait l'objet de notre étude, l'organisation sociale des peuples yanboua⁸ et yandeboua⁹ est fondée sur le patriarcat. Le patrimoine foncier (la forêt ou les espaces de bas-fonds) passe de père en fils. Les espaces de bas-fonds impropres à l'économie de plantation du binôme café-cacao n'avaient pas de valeur marchande. L'acquisition de ces espaces se faisait par héritage, don ou prêt. En témoignent les dires de nos enquêtés :

« Chez nous ici là, si ton père a un bas-fond qu'il meurt le bas-fond te revient. C'est ton héritage (...) Moi mon papa a son bas-fond, c'est partagé, quand par exemple une famille a sa forêt qu'elle se termine par un bas-fond, le bas-fond appartient à la famille. Donc quand mon vieux est mort là, c'est mon grand frère qui s'occupe maintenant de bas-fond là. » (Ibo, 35 ans, 11/09/2016)

« Chez nous ici si tu as ton mari il a son bas-fond c'est pour lui et ses enfants. Chaque famille gère ses terres, bas-fond ho ! Forêt ho ! C'est comme ça. Si ton mari n'est plus ce sont ces fils qui vont s'occuper de son bas-fond. » (Yvonne, 48 ans, 12/09/2016)

En plus de l'héritage, les bas-fonds faisaient l'objet de don ou de prêt à ceux qui en connaissaient l'usage. Les parcelles de bas-fonds étaient données ou prêtées aux senoufo et aux burkinabés par les tuteurs yanboua. Ils y cultivaient du riz en petites quantités pour leur consommation familiale.

« Avant bas-fond là c'était cadeau, nos parents laissaient ça dans les mains des senoufos et des burkinabés là, nos parents faisaient leur riz yanboua sur terre simple là, donc ils ne demandaient rien même aux gens à qui ils donnaient les bas-fonds là, si l'étranger fait son riz, s'il veut il donne ce qu'il veut au propriétaire du bas-fond, s'il veut il donne rien. (Koko, 37 ans, 29/09/2016)

« Affaire de bas-fond là c'est les burkinabés qui connaissent ça très bien même, c'est eux qui travaillaient dedans avant et puis nous on a connu ça. C'est les burkinabés qui ont envoyé

⁸Le Yanboua ou Nieboua est issu du grand groupe Krou, leur langue est un mélange de Guéré, Bété, et de Wobé avec une prédominance du Guéré et du Wobé.

⁹Le Yandeboua ou Nideboua est issu du grand groupe Krou, leur langue est un mélange de : Guéré, Bété, Sokuya et de Wobé avec une prédominance du Bété et du Sokuya.

ça ici et puis nous on a commencé après. Nos parents leur donnaient les bas-fonds là cadeaux cadeaux pour travailler dedans » (Dorgelès, 41ans 26/09/2016)

« Nos parents ont donné même comme ça des kilomètres de bas-fond cadeau aux baoulé et aux burkinabés. Avant là les gens n'achetaient pas bas-fond ho ! Donc ça y est là comme ça, (...) Donc quand les senoufo ou bien les burkinabés veulent faire du riz pour manger là, ils demandent et puis les parents leur disent de prendre ! (Gougou, 39 ans, secrétaire du président des jeunes, 13/09/2016)

« Sinon avant là c'était pas affaire de location hein ! Il te donne, tu travailles, toi-même tu lui donnes un peu de riz c'est fini. Souvent même si tu n'as pas eu pour donner c'est ça » (Issouf, 43 ans, 11/09/2016)

« Mais avant, en 2000 là, ça ne se faisait pas comme ça, on ne louait pas nos bas-fond, on leur donnait aux burkinabés et aux senoufo là gratuit, quand tu donnes, il travaille la surface qu'il veut quand il finit il te donne le riz qu'il veut te donner. S'il ne te donne pas de riz aussi tu ne lui donne plus de place pour travailler. » (Jojo, 42 ans, 10/10/2016)

1.2. Activités de bas-fond pratiqué par les autochtones avant 2002

Selon les dires de nos enquêtes qu'ils soient autochtones, allochtones ou allogènes, les seules activités que les autochtones pratiquaient dans les bas-fonds étaient la pêche. Les femmes yanboua et yandeboua ne descendaient dans les bas-fonds que pour y faire de la pêche, du mois de décembre au mois de janvier. Cette activité est essentiellement féminine. Et se pratique encore aujourd'hui, elle se fait à l'aide des nasses. Dans les localités telles que Domangbeu et Gbeuhibly où le village est proche du fleuve, en plus des femmes, les hommes exploitent les bas-fonds pendant la saison pluvieuse à la montée des eaux.

« Chez nous ici là avant nos bas-fonds là c'était pour pêcher dedans seulement » (Gougou, 39 ans secrétaire du président des jeunes, 13/09/2016)

« Avant là nous on n'était pas beaucoup comme ça à faire du riz de bas-fond. Les bas-fonds étaient là abandonné, les yandeboua faisaient la pêche seulement dedans, Les femmes yandeboua rentraient dans bas-fond dans le mois de décembre et de janvier pour attraper

poisson, maintenant en juin juillet là ce sont les hommes eux ils font avec filets, c'est ça seulement que eux ils fait dans bas-fond » (Fofana, 42 ans, 13/09/2016)

1.3. Regain d'intérêt des populations autochtones pour les ressources du bas-fond

A la question de savoir pourquoi exploitez-vous les bas-fonds ? Voici ce que répondent nos enquêtés :

...Un peu à manger et un peu d'argent c'est pour ça qu'on va là-bas

« Tu vois fagot qui est là là ? C'est le champ de cacao qui est mort là, on a cassé pour faire fagot là, donc si c'est pas au classée¹⁰ là il n'y a plus de forêt chez nous ici. Ici là, cacao ne réussit plus, le bas-fond nous permet d'avoir du riz à manger. (Mado, 42ans, 12/09/2016)

« Ha ! C'est galère-là qui nous fait rentrer nous avec nos femmes dans bas-fond, tant que tu n'es pas rentré pour faire riz de bas-fond là, tu ne peux pas avoir à manger, ni l'argent pour payer fournitures des enfants ou bien pour payer sauce. » (Oulai, 44ans, 02/10/2016)

« C'est après la crise là que nous yanboua on a commencé bas-fond. On a vu que ça rapporte beaucoup d'argent aux burkinabés, cacao qu'on comptait dessus là tout est mort, c'est ça qui a fait que ici, nos jeunes ont commencé à rentrer au bas-fond en 2007, à leur arrivé après la guerre là, c'est là ils ont commencé bas-fond, et puis les femmes aussi sont rentrées dedans » (Pierre, 48ans, 22/10/2016)

¹⁰ Elle veut dire que la seule forêt qui reste c'est la forêt classée du Haut Sassandra, cette forêt n'est pas loin du village de Domangbeu, lieu de l'enquête.

PHOTO 1 : Une rizière dans un bas-fond



Prise de vue réalisée par nos soins, octobre 2016

C'est parce que forêt est fini...

« C'est après la crise c'est-à-dire en 2007 que nous, nous avons commencé à exploiter les bas-fonds, nos parents faisaient du riz pluvial sur les plateaux, c'est ce que nous on faisait. Ha ! Mais c'est parce que forêt est finit, c'est quand le sol est riche que le riz de plateau là donne, mais notre sol là est maintenant très pauvre on a trop utilisé donc le riz ne donne plus, et puis où est place pour faire riz là, forêt est fini » (Salomon, 34 ans, 23/09/2016)

« Et puis il n'y a plus de place, forêt là est fini, même simple poupou¹¹ même pour faire à manger là on gagne plus ! (...) » (Sidonie, 39ans, 25/09/2016)

1.4. Renégociation et apparition des nouveaux modes d'accès au bas-fond

1.4.1. Le concept de « droit » de bas-fond

« Chaque année à son droit, si tu es pris place là, même si tu n'es pas travaillé, si tu as pu payer les droits tu restes sur la parcelle. Si DIEU fait que tu es eu tu lui donne 2 sacs de riz avec 10000 francs quand c'est 1hectare. (...) Tu payes droit là au propriétaire du bas-fond, à celui qui te donne place là, droit là c'est « gbè¹² » on prend pas crédit, non ! Mais riz là tu

¹¹ Le poupou est l'appellation que les paysans donnent à la jachère.

¹² Le gbè signifie payer au comptant c'est-à-dire pas de crédit.

travaillés si tu es eu il vient prendre son sac de riz. Maintenant là, même si tu loues que tu as donné l'argent et que tu n'as pas eu du riz pour donner, ha ! (Issouf, 43 ans 11/09/2016)

1.4.2. Droit de location de bas-fond

« Mais maintenant on loue, location là on va augmenter l'année prochaine, cette année, c'est 25000 francs et 2 sacs de riz pour un hectare chez nous ici. (Koko, 37ans, 29/09/2016)

« Droit là, si on veut bien voir là, c'est eux même qui ont envoyé affaire de droit là. Quand nous on a commencés à leur arracher nos bas-fonds là et puis ils ont dit que ils vont acheter. Nous on dit non, il y en a qui disent que eux ils vont louer, donc on a vu que louer là nous arrange, c'est ça maintenant ils louent ça avec nous. C'est dans le moment de guerre, là c'est-à-dire en 2007 quand on est revenu là, c'est là on a commencé affaire de droit de bas-fond. Parce que c'est en ce moment-là que nous même on a commencé à travailler dans bas-fond. Quand on voulait prendre bas-fond de nos parents dans mains des burkinabés et les sénoufo, y en a qui ont dit qu'ils vont payer, ceux qui ont beaucoup de bas-fonds ont vendu d'autre. Ce qu'ils ont vendu là c'est parce que c'est éloigné du village ho ! Si tu ne vends pas là tu ne pourras pas toujours aller surveiller, donc tu vends dans leurs mains. Mais en tout cas si ce n'est pas ça là, on a récupéré tous nos bas-fonds dans leur main. Maintenant, après ils sont venus qu'ils vont louer. Donc nous aussi on s'est rencontré et puis on a fixé droit de bas-fond. On a dit si un étranger veut louer ton bas-fond tu fais 1hectare à 10000 francs avec 2 sacs de riz. Mais on ne vend pas dèh ! Hum ! On ne vend pas, avec forêt qui est fini on a plus coin pour faire manger là, faut vendre seul bas-fond qui te reste là, tu vas voir. (Kehipo, 33ans, 21/10/2016)

« C'est pendant la guerre que les histoires de droit là ça commencé, d'abord avec 5000 francs un sac de riz, puis c'est devenu 10000 francs 1sac de riz, 15000 et 25000 francs 1ou 2 sacs de riz aujourd'hui. Cette année par exemple nous avons tenu une réunion au cours de laquelle nous avons décidé d'augmenter les droits de location du bas-fond. L'année prochaine les droits seront à 50000 francs plus 1sac de riz, comme cette année les gens ont déjà commencé le travail, on ne va pas mettre en application. Mais les tuteurs ont fait appel à leur locataires de bas-fond et leur ont dit que l'année prochaine voici ce que vous allez payer pour la location du bas-fond là. Ils vont leur dire bon cette année c'est ça, mais l'année prochaine voilà ce qui va se passer. Avant là et puis maintenant ce n'est plus même chose. Chaque année s'il paye son droit on lui donne le bas-fond il travaille, quand il finit, nous on reprend notre bas-fond. » (Salomon, 34 ans, le 23/09/2016)

1.4.3. Le métayage

« Louage là, ça c'est quand c'est un burkinabé ou bien sénoufo bon les étrangers quoi ! Mais entre nous yanboua on se comprend. On donne à notre frère yanboua quand il finit de travailler, il peut donner deux sacs de riz ou bien 3, entre nous on prend pas d'argent, c'est comme ça. C'est comme s'il travaille sur ta place et puis vous partagez le riz là. Mais comme c'est ton frère, il te donne ce que lui il veut. » (Vié, 39 ans, 07/10/2016)

« Non ils ne font pas de location entre eux. C'est seulement à nous qu'ils donnent en location, entre eux ils se prêtent les bas-fonds pour y travailler. C'est comme travaille partagé, quand l'autre coupe riz là, il donne aussi à la personne qui lui donné la place là» (Mamoudou, 43 ans, 08/10/2016)

En somme, l'apparition des nouvelles modalités d'accès aux ressources du bas-fond telle que la location et le métayage résultent d'une part de la renégociation de ces espaces entre les autochtones et migrants. D'autre part de l'indisponibilité forestière et de l'inquiétude des populations qui voient leur patrimoine foncier disparaître. Autrefois négligés et abandonnés ces espaces constituent désormais pour l'ensemble des populations et pour les autochtones en particulier, un instrument d'amélioration du bien-être familial et un ajustement financier. L'acquisition de ces parcelles se fait désormais moyennant de l'argent et des sacs de riz et selon une durée bien déterminée, 1an maximum et plus si le contrat de location est renouvelé entre le propriétaire et le locataire. Les bas-fonds sont soit loués à prix d'argent et de sacs de riz ou prêté en échange de don sacs de riz au propriétaire de la parcelle.

1.5. Evolution des modes d'accès aux ressources du bas-fond

1.5.1. Mode d'accès avant la période de crise du secteur café-cacao dans le Haut-Sassandra

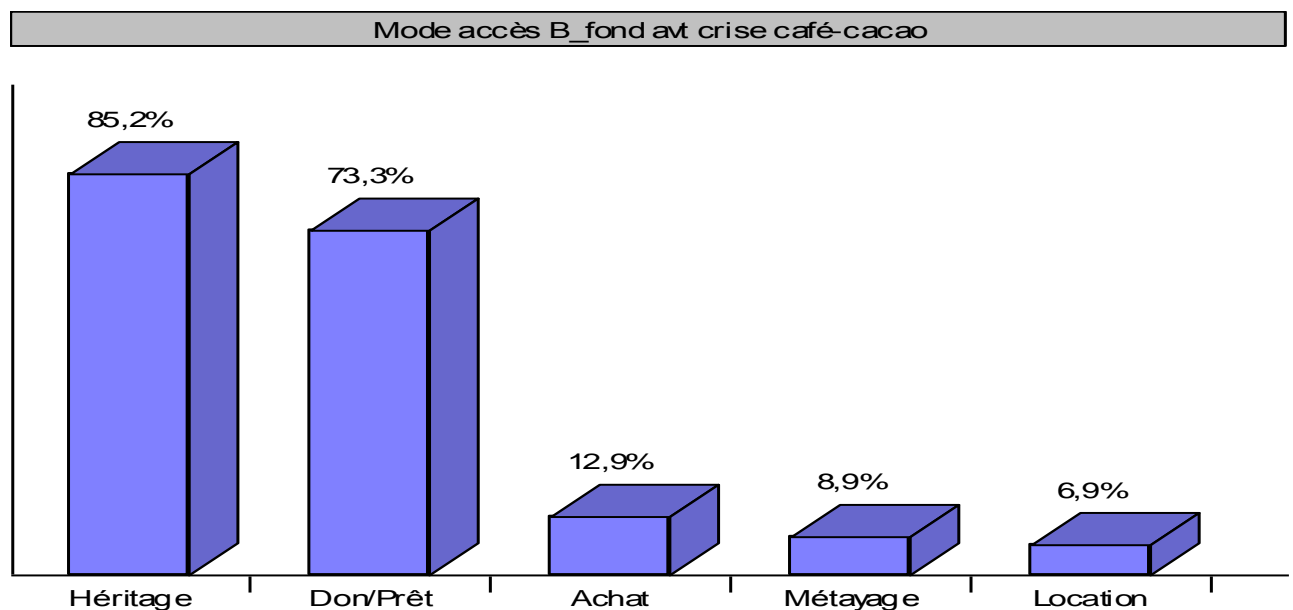
Avant la période de crise du secteur café-cacao, les espaces de bas-fond s'obtenaient en grande partie par héritage (85,2%), le mode d'accès par héritage est suivi du mode d'accès par prêt/don et enfin métayage (8,9%), et la location (6,9%) presque inexistante vient en dernière position. Le mode d'accès par héritage était pratiqué par les autochtones.

Les dons et les prêts de bas-fond se faisaient soit entre autochtones ou entre autochtones propriétaires de bas-fond et manœuvres allochtones ou allogènes. Les ressources du bas-fond pendant la période d'abondance du cacao faisaient souvent l'objet de vente (12,9%) et ces achats de bas-fond se faisaient par les burkinabés et les sénoufo qui avaient les moyens financiers et la maîtrise de la mise en valeur des espace du bas-fond.

Le métayage (8,9%) et la location (6,9%) se pratiquaient faiblement (voir graphique 1). La majorité de nos enquêtés soutiennent qu'avant la période de crise du secteur café-cacao dans le Haut-Sassandra les populations ne pratiquaient pas de location de parcelles de bas-fond.

Les populations qui travaillaient dans les bas-fonds pendant cette période étaient les allogènes (78,2%) et les allochtones (49,5%) contre seulement 1% des autochtones.

Graphique 1 : Mode d'accès aux ressources du bas-fond avant la période de crise du secteur café-cacao

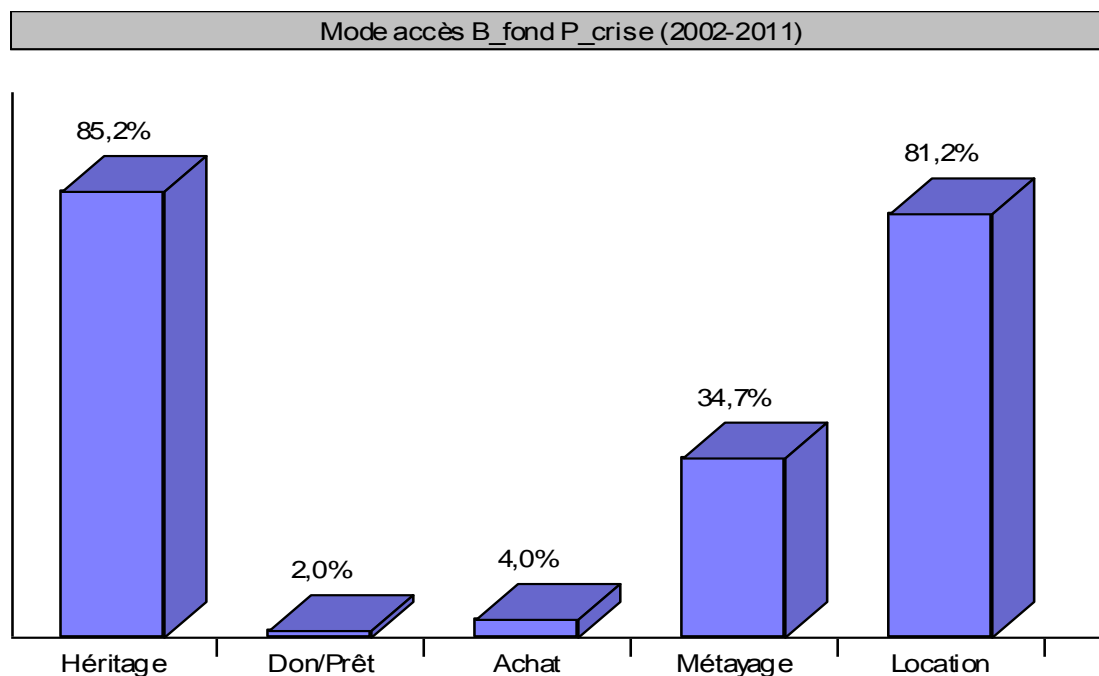


Source : Données de notre enquête, 2016.

1.5.2. Mode d'accès aux ressources du bas-fond pendant et après la période de crise (2002-2011) dans la région du Haut-Sassandra

Pendant et après la période de crise (2002-2011), les modes d'accès aux ressources du bas-fond commencent à changer compte tenu du regain d'intérêt des populations autochtones. Selon le graphique ci-dessous, après le mode d'accès par héritage (85,2%), la location (81,2%) et le métayage (34,7%) apparaissent désormais comme moyens principaux d'acquisition des ressources du bas-fond.

Graphique 2 : Mode d'accès aux ressources du bas-fond pendant la période de crise (2002-2011) dans la région du Haut-Sassandra



Source : Données de notre enquête, 2016.

Pendant et après la période de crise (2002-2011), toutes les populations s'adonnent à l'exploitation du bas-fond. Aussi bien les autochtones, les allochtones que les allogènes. Ce regain d'intérêt des populations paysannes pour les ressources du bas-fond va entraîner l'apparition de litiges fonciers qui sont dans la plupart du temps réglé à l'amiable par les autorités villageoises. De (9,9%) les litiges fonciers entre les populations concernant les ressources du bas-fond augmentent de 20,8% pendant la période de crise (2002-2011) jusqu'à atteindre 24, 8% après 2011. Bien que n'étant pas visibles, ces litiges latents créent un climat de méfiance des différentes communautés les unes envers les autres.

DEUXIEME PARTIE :
RELATION DE GENRE ET EMERGENCE DE STRATEGIES NOUVELLES

Chapitre 1 : STRATEGIES FEMININE D'APPROPRIATION ET DE VALORISATION DES BAS-FONDS

INTRODUCTION

L'exploitation du bas-fond est un travail de couple. Les hommes et leurs conjointes travaillent dans les bas-fonds selon un partage sexué des tâches. En effet, en milieu rural telle que les différentes localités de notre étude, les activités sont partagées selon le genre. Le nettoyage de la parcelle est considéré comme un travail pour les hommes. Il se fait de façon manuel à l'aide d'une machette. Et est considéré comme une tâche difficile pour les femmes. Après le nettoyage, la mise en terre des grains de riz et le désherbage du champ de riz sont confiés aux femmes. Les hommes disent que les femmes sont beaucoup plus attentionnées et tiennent compte des détails. Elles sont donc mieux placées pour semer le riz, faire le désherbage tout en renforçant les parties qui ont manqué de germer. En plus des hommes et des femmes, les enfants ont la charge de surveiller le riz jusqu'à maturité. Après quoi les hommes coupent le riz, le batte et les femmes font le séchage, elles vannent le riz et le mettent en stock.

A la différence des femmes autochtones, les femmes allochtones et allogènes en plus du travail commun avec leurs conjoints exploitent des parcelles de bas-fond pour elles même. Les produits de cette exploitation sont leurs propriétés, elles utilisent les revenus de la vente de leurs produits pour s'offrir des pagnes, s'acheter des bijoux et le plus souvent envoyer de l'argent à leurs proches restés au pays.

Les femmes autochtones travaillent avec leurs conjoints dans les bas-fonds. Mais à la récolte du riz elles ne reçoivent qu'une part insignifiante du produit du travail commun. En effet à la fin de la moisson, une partie du riz est stocké pour la consommation familiale, l'autre est vendue, si la quantité vendue est grande et que la somme est considérée importante par le conjoint. Il donne une partie à sa femme pour qu'elle s'habille, elle et ses enfants. Cette partie qui est donnée à la femme est souvent le tiers de la somme perçue de la vente du riz.

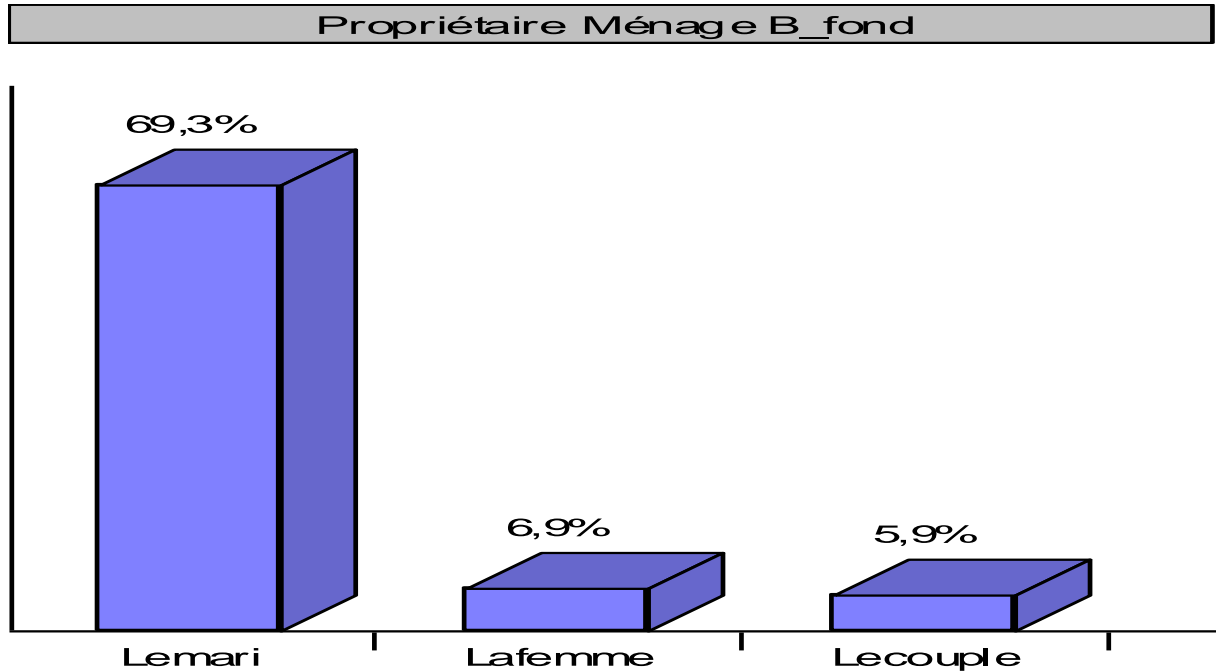
Pour remédier à ce problème, les femmes autochtones ont décidé de s'investir d'avantage dans l'exploitation des bas-fonds en utilisant des stratégies pouvant leur permettre un accès régulier et une appropriation durable.

1.1. Redéfinition des ressources du bas-fond entre genre dans le ménage et origine des associations féminines

1.1.2. Niveau d'accès et de gestion des ressources du bas-fond par les femmes

L'enquête montre qu'une très faible proportion de femmes (seulement 6,9% contre 69,3%) des hommes dans le ménage affirme être propriétaire du bas-fond qu'elles exploitent. Les femmes qui sont propriétaires des bas-fonds qu'elles exploitent sont en majorité des veuves dont les enfants ont hérités du patrimoine foncier de leur défunt père. En effet, elles affirment être propriétaires des bas-fonds qu'elles exploitent parce qu'elles en ont la gestion et disposent librement de l'utilisation des revenus issus de la vente des produits du bas-fond (voir graphique 3).

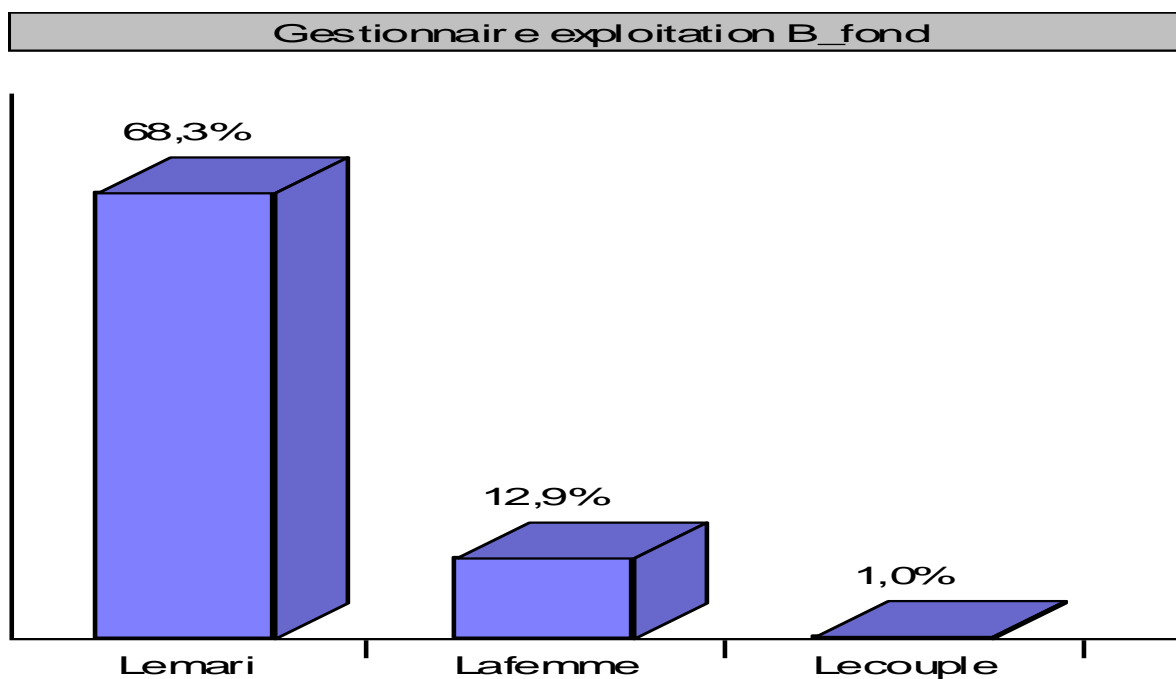
Graphique 3 : Propriétaire de bas-fond dans les ménages



Source : Données de notre enquête, 2016

Dans les ménages enquêtés, il ressort que c'est le mari (68,3%) qui gère le bas-fond du ménage contre 12,9% des cas où c'est la femme qui gère le bas-fond du ménage voir graphique 4).

Graphique 4 : Gestionnaire du bas-fond du ménage



Source : Données de notre enquête, 2016

L'analyse du niveau d'accessibilité de la femme aux ressources du bas-fond après le décès du conjoint montre que la femme a accès aux ressources du bas-fond du vivant de son conjoint. Mais elle travaille pour le compte de son mari qui loue la parcelle ou qui l'a hérité de sa famille. La parcelle exploitée par le couple revient à la femme (80,2%) seulement après le décès de son époux si ce dernier l'a hérité de ses parents. Mais en réalité ces bas-fonds appartiennent aux enfants, principalement aux enfants mâles.

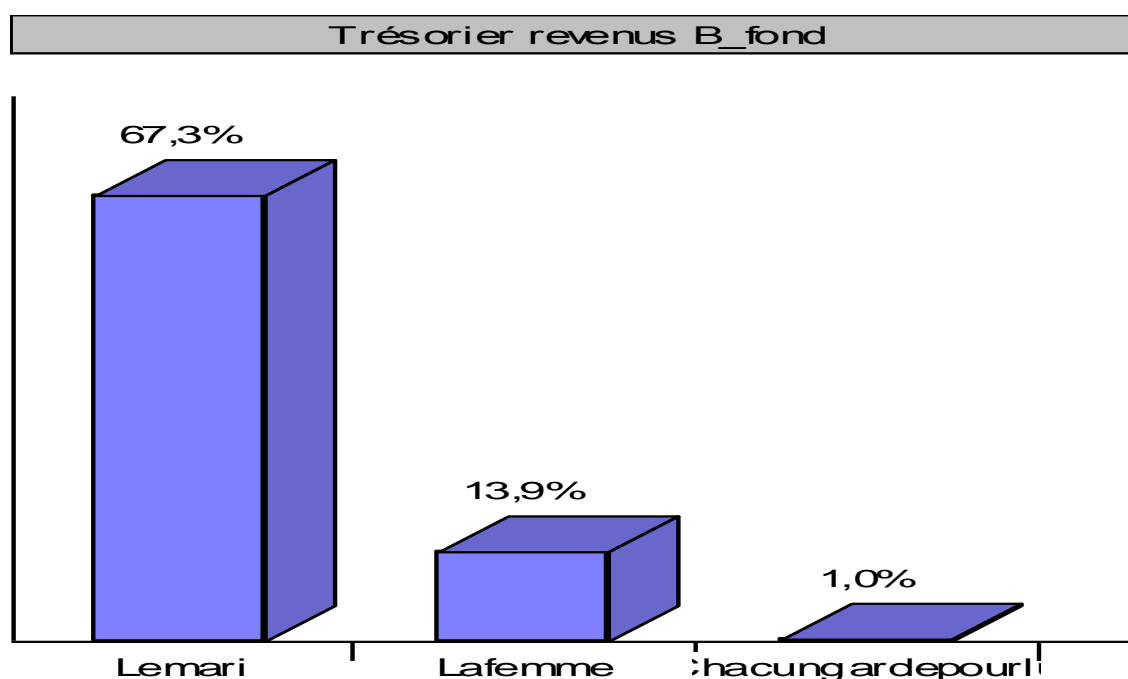
La femme assure momentanément la garde du patrimoine quand les enfants sont encore à bas-âge. Quand le fils aîné est en âge de rentrer en possession de son héritage la gestion du bas-fond familial lui est confiée. Il a le devoir d'en faire la répartition entre lui et ses frères cadets. Les filles sont exclues du partage de l'héritage et surtout du foncier. Elles ont le devoir d'aller se marier. Mais la veuve a toujours un droit de regard sur le patrimoine et peut recevoir

de la part de son fils une parcelle qu'elle peut exploiter et dont elle peut librement disposer des revenus.

1.1.3. Contrôle des femmes sur l'utilisation de ressources issues de la vente des produits du bas-fond

Ce sont les hommes qui gardent et qui décident de l'utilisation des revenus issus de la vente des produits du bas-fond. Dans la majorité des ménages enquêtés ce sont les hommes (56,4% contre 29,7%) de femmes qui vendent le produit de la récolte. L'homme après la vente du produit fait la répartition de l'argent issus de la vente. C'est lui qui décide de la façon dont l'argent doit être utilisé.

Graphique 5 : Trésorier des revenus du bas-fond



Source : Données de notre enquête, 2016

Selon le diagramme ci-dessus, 67,3% des hommes dans les ménages enquêtés sont les trésoriers des revenus financiers issus de la vente du riz du ménage. Seulement 13,9% de

femmes gardent les revenus financiers provenant de la vente des produits du bas-fond dans le ménage contre 1% des cas où chacun garde pour lui (voir graphique 5).

1.2. Origine des « sociétés »

La majorité des femmes ont recours aux regroupements, à la création d'associations féminines appelées « société » qui leur permet d'avoir des parcelles de bas-fond en commun avec d'autres femmes en dehors de celles exploitées avec leurs conjoints. Les femmes se regroupent et font une requête auprès des hommes pour avoir une parcelle de bas-fond qu'elles exploitent pour leur propre compte. Les hommes n'ont aucun droit de regard sur les produits de ces parcelles qui sont concédées aux femmes et qu'elles peuvent exploiter aussi longtemps qu'elles le souhaitent.

En plus de bénéficier de parcelle, les « sociétés » permettent aux femmes de disposer de force de travail pour la mise en valeur des parcelles du ménage et de moyens financiers pour le fonctionnement de leur association.

Les sociétés permettent aux femmes d'avoir un accès maximum, une gestion total des ressources du bas-fond et disposer des revenus issus de la vente des produits de la récolte.

1.3. Le concept de « société »

« Bas-fond est devenu forêt dans main des garçons ho ! L'argent de bas-fond est devenu l'argent de cacao. Donc quand tu fais avec eux, c'est eux qui gardent l'argent, c'est pour ça qu'on a décidé de faire société. (Colette, 47ans, 25/10/2016)

« Société des femmes là, ce sont des femmes, souvent de même âge qui décident de se mettre ensemble pour s'aider dans les travaux champêtres, mais elles se font de l'argent en travaillant dans les champs des autres, « société » de ma femme-là elles sont 50 membres, elles vont souvent travailler chez les gens c'est 50000 francs la journée, elles sèment le riz, et elles désherbent aussi. Et puis elles ont un champ de riz. C'est grand dèh ! ça fait 1,50 ha » (Guy, 33ans, 25/10/2016)

« On a vu que si on se met ensemble ça peut faciliter notre travail. Donc ça commencé avec 22 femmes l'année surpassée¹³, elles se sont mis en ensemble, ah ! Vraiment ça les a beaucoup aidées, travail elles ont fait là ! Elles même leur champ de société-là était grand comme ça, et puis champ de riz qu'elles ont fait dans bas-fond de leur mari là même on parle pas. On a vu que si on se regroupe là on peut faire de grandes choses. Donc on a choisi une présidente, on l'a mis devant nous et puis on est allé voir nos frères ils nous ont donné 1 hectare et demi de bas-fond, on a semé du riz. » (Sidonie, 29 ans, 26/10/2016)

1.3. 1. Les conditions d'adhésion

« Société là nous sommes 55, c'est ça non prési ! On est 55 personnes, il y'a des femmes mariées des femmes, des célibataires même veuves même, on est yandeboua, mais il y a des sociétés où tout le monde n'est pas yandeboua hein ! Ça dépend,. Bon comme nous on vient de commencer là on paye rien avant de rentrer, l'autre groupe là eux ils payent 2500 francs.» (Justine, 37ans, 17/10/2016)

1.4. Fonctionnement des « sociétés »

« On a une présidente, la voilà c'est notre grande sœur, elle a sa secrétaire et porte-parole de notre société c'est moi, et puis il y a les membres. » (Justine, 37ans secrétaire et porte-parole du groupe, 17/10/2016)

« On a nos lois, dans notre association là y a des règles : on ne vient pas en retard, celle qui vient en retard elle paye amende c'est 3000 francs, si on va travailler que tu ne viens pas tu payes 5000 francs. Mais si tu es malade ou bien si un membre de ta famille est malade, là tu ne payes pas amende. Quand on va travailler chez une femme qui est membre de la société là c'est 2500 francs elle paye pour la caisse et puis elle prépare à manger pour les femmes qui sont allé travailler chez elle là. Si la personne n'est pas de la société, c'est 55000 francs que la personne paye, mais elle ne prépare pas pour nous, chacune envoie sa nourriture. On travaille à tour de rôle chez les membres de la société. On te fixe un jour pour que tu te prépares par rapport à la nourriture, quand le jour arrive on va chez toi pour travailler. Et puis nous même on a un jour pour aller travailler ensemble dans notre champ de société là. C'est comme ça on

¹³ En 2014, 22 femmes autochtones se sont regroupées et ont exploitées ensemble le bas-fond.

fonctionne. J'ai oublié dans société là, on fait pas palabre si tu fais palabre tu sors ! Je veux dire on t'enlève. » (Augustine, 49 ans, présidente de société, 23/10/2016)

« On prend les décisions ensemble, chacune parle et puis on s'entend sur ce qui est bon, c'est comme ça qu'on fait » (Blandine, 32 ans, 20/10/2016)

Mais on travaille à crédit, tous les sociétés travaillent à crédit...

« Quand tu les appelles elles le font à crédit. Quand vous voyez on dit janvier, janvier là, c'est dans ce mois-là que nous remboursons tous les crédits que nous avons accumulés. Les « sociétés » sont composées de soit 8, 10 ou 15 ou 50 personnes. Ceux avec qui tu t'entends c'est à eux que tu t'allies pour travailler. Là il n'y a pas de palabre entre vous. Si vous tombez d'accord ils font le travail, comme le riz vient d'être récolté, bon pour les sociétés de femmes là on va vendre pour leur remettre leur argent.» (Alain, 36ans, 16/10/2016)

« Société des femmes là, quand elles travaillent on les payes fin d'année, c'est quand on vend le riz et puis on donne leur argent. » (Dieudonné, 41 ans, 18/10/2016)

A côté des « sociétés », il y a celles qui exploitent le bas-fond de leurs conjoints et approvisionnent régulièrement le ménage en riz pour la consommation.

« Mais si c'est toi-même qui a fait pour toi-même là, tu peux vendre ton riz c'est pour toi-même. Tu enlèves un peu pour manger à la maison le reste là tu peux vendre. C'est pour toi l'argent là, lui il n'a rien avoir dedans. » (Mado, 42 ans, 12/09/2016)

« Moi ma femme-là, si elle fait riz qu'elle a l'argent elle me dépanne ça c'est forcé. Même si je ne l'ai pas aidée, elle va donner riz pour la maison et puis elle va me dépanner encore avec son argent. » (Koko, 37ans, 29/09/2016)

« Si tu as fait le champ avec monsieur c'est lui qui garde l'argent, mais si tu lui demande son bas-fond que tu travailles dedans là c'est pour toi. C'est pour ça maintenant nous on aime travailler seule là et puis on enlève le riz pour la maison et on garde nous-même notre argent. Et puis si tu es dans société là tes sœurs vont t'aider à travailler, ça te fatigue pas trop quand

c'est comme ça. C'est ce que nous on a vu et puis maintenant on décide de faire ça seule. »
(Yvonne, 48 ans, 12/09/2016)

PHOTO 2 : Une femme surveillant le riz



Donnée de l'enquête, (2016).

En dehors des femmes au foyer, les femmes célibataires et veuves retournées chez elles en famille négocient aussi leur accès aux ressources du bas-fond. N'ayant pas de part à l'héritage foncier, les femmes célibataires et veuves empruntent des parcelles de bas-fonds à leurs frères ou parents en leur faisant en retour un contre-don.

« Elle va s'entendre avec son frère qui est là, elle va négocier pour qu'il lui donne une petite partie pour faire à manger.....(...)..... quand je vais récolter mon riz, je prends une cuvette de riz pillé, au moins 25kg comme ça ou bien 2 paddy de riz, si je veux je mets un coq

dessus et puis je vais lui dire merci. Parce qu'il faut être reconnaissante ça va faire que demain encore il va te laisser travailler sur la place. » (Suzanne, 39 ans, 25/09/2016)

« C'est ma sœur elle donne rien, elle travaille dans bas-fond, si elle finit de travailler pour me dire merci elle peut enlever une cuvette de riz (15/25 kg) pour venir me dire ah ! Mon frère le coin tu m'as donné là, voilà ce que j'ai eu là-bas ho ! C'est pour toi qui es là. Sinon elle paye pas droit comme pour les burkinabés et les senoufo là. (Clément, 35ans, 14/09/2016)

L'indisponibilité forestière, le changement climatique, la crise socio-politique ivoirienne et le vieillissement des vergers durant cette dernière décennie ont poussés les paysans à changer de comportement dans leur habitude culturelle. Les bas-fonds sont devenus de plus en plus déterminants dans les stratégies de survies des populations rurales, pour diversifier leurs activités agricoles et échapper au risque d'insécurité alimentaire. Le changement du statut du bas-fond va avoir une répercussion sur les rapports entre les hommes et les femmes. Cette interaction va contribuer à un profond changement aussi bien dans les habitudes des populations rurales que dans l'organisation traditionnelle elle-même. Les responsabilités préétablies entre les genres sont en pleines mutations.

TROISIEME PARTIE :
PERCEPTIONS PAYSANNES DES PRATIQUES FONCIERES NOUVELLES ET
DES STRATEGIES FEMININES

CHAPITRE 1 : LES RAISONS DES PRATIQUES FONCIERES NOUVELLES ET DE LA MISE EN PLACE DE STRATEGIES FEMININES D'APPROPRIATION DES BAS-FONDS

INTRODUCTION

Le changement du statut du bas-fond et les interactions que cela induit prennent leur source à la fois dans la crise militaro-politique, la crise du secteur cacaoyer et la question foncière. Les acteurs impliqués sont donc motivés par des logiques différentes. Aussi, les dynamiques à l'œuvre dans l'exploitation et l'appropriation des ressources du bas-fond sont portées par autant de logiques qu'il y a d'acteurs.

Ainsi, à la description ethnographique du phénomène, nous entreprenons de mettre en évidence les interprétations des acteurs qui ont donné naissance à cette dynamique. D'une part, il s'agira de comprendre les raisons qui ont engendré l'apparition des droits de location et de la pratique du métayage dans l'accès et l'appropriation des espaces du bas-fond. D'autre part, appréhender les logiques qui ont motivés les femmes à la mise en place de sociétés dans l'exploitation des bas-fonds. Mais aussi leurs interprétations d'exploiter seules les ressources du bas-fond.

1.1. Rationalité des pratiques foncières nouvelles dans le mode d'accès au bas-fond des populations autochtones

« La patrimonialisation est le processus selon lequel un collectif reconnaît le statut de patrimoine à des objets matériels ou immatériels de sorte que ce collectif se trouve devenir l'héritier de ceux qui les ont produit et qu'à ce titre il a l'obligation de les garder afin de les transmettre » (Jean Davallon, 2014). Partant de cette définition, nous avançons que l'apparition de pratiques foncières nouvelles obéit à une logique de patrimonialisation de la part des populations autochtones masculines. La mise en place de formes d'institutions telles que les droits de location, le métayage et le refus de vendre ces espaces ont pour objet de veiller au bon usage de ces ressources et à leur transmission à la future génération.

C'est en cela que dame Mado affirme :

« On ne vend plus dèh !... et puis de la manière ils ont vendu tout forêt là dans main des burkinabés et puis ils sont resté gbanzan¹⁴ là ! Ils n'ont qu'à vendre bas-fond là aussi ils vont voir »

Koko renchérit pour dire:

« Qui moi ? Non jamais ! Si c'est trop c'est location, où est terre là même et puis je vais vendre ? Petit bas-fond là ? Et mes enfants ? J'ai 3 garçons je ne sais même pas ce que je vais leur laisser avant de mourir »

La raréfaction des ressources foncières inquiète les populations paysannes. Cette inquiétude est certes manifeste autant chez les autochtones que chez les migrants, mais les premiers imputent l'indisponibilité foncière aux seconds.

C'est dans ce contexte que Salomon affirme que :

« La chance qu'on a eu c'est que les étrangers qui sont venu au début refusaient les bas-fonds. Donc nos parents n'ont pas vendu les bas-fonds c'est ce qui nous revient aujourd'hui. Il faut mettre des droits précis pour nous aider à garder ces bas-fonds-là. »

La joie quant à lui ne cache pas sa désapprobation :

« (...) C'est avant on leur laissait ça cadeau ! Dans la crise là nos bas-fond là c'étaient pour eux (mossi), si tu veux parler là, il va te chasser de sa cours à cause de toi-même ton propre bas-fond, tu vas dire quoi ! Si tu veux lui arracher ton bas-fond il va te tuer. Pendant la crise là nos bas-fonds étaient pour eux. C'est eux qui cultivaient ça. Raison pour laquelle après la guerre là on s'est mis d'accord, on a chassé les mossi là sur les bas-fonds de nos parents nous-même on a commencé à rentrer dans bas-fond là, et puis on a décidé maintenant de ne plus vendre mais faire louer nos bas-fonds. Que tu sois baoulé tu vas louer ou bien mossi tu vas louer avec nous à 10000 francs et 2 sacs de riz pour 1 ha. »

Et Lago d'ajouter :

¹⁴ Gbanzan est un terme malinké qui veut dire zéro, rien. La dame veut dire que les hommes ont vendu toute la forêt et qu'ils n'ont rien gardé de cette forêt là pour eux et pour leurs enfants.

« Moi j'ai vu un cas comme ça, il y a un burkinabé qui a payer 2 hectares de bas-fond dans la main d'un jeune yanboua, et les membres de la famille du jeune sont obligé de venir demander la place au burkinabé pour faire du riz. Comment c'est possible dans ton propre village ! Chez toi-même c'est à étranger tu vas demander la terre de tes ancêtres ? Si on ne fais pas attention, nous tous on va demander terre aux étrangers»

A travers ces différents propos, il ressort que cette gestion rigoureuse des ressources du bas-fond par les populations autochtones obéit à une utilisation rationnelle et durable en vue de légués ces ressources en héritage aux générations futures.

1.2. Riziculture de bas-fond et sécurité alimentaire

Les populations paysannes perçoivent l'exploitation du bas-fond comme une entraide entre les genres pour lutter contre l'insécurité alimentaire. En effet que ce soit les populations autochtones, allochtones ou allogènes, ils soutiennent tous que le recours à la riziculture de bas-fond est une entraide entre les hommes et les femmes pour lutter contre l'insécurité alimentaire au quel ils sont tous exposés. Ils expliquent que le travail de bas-fond est organisé de telle sorte que chaque membre de la famille y participe. Voici quelques propos de nos enquêtés qui l'attestent :

« C'est toi l'homme qui va aller nettoyer la parcelle d'abord. »

« Le travail de bas-fond c'est le mari qui nettoie, en février, mars c'est le mari qui nettoie, quand on nettoie maintenant on laisse si c'est sec puis on brûle. Si tu brûles tu laisses encore pour que ça pousse, si ça pousse tu prends tout brûler gabarie là puis tu pompes, ... »

Après les hommes, les femmes sèment le riz et elles nettoient, Koko et Issouf nous le confirment en ces termes :

« Bon semer ou bien piquer là ça c'est les femmes, si tu as les moyens tu prends « sociétés » des femmes, groupe des femmes là tu dois les payer fin d'année, (...) »

« Pour semer riz là ce sont les femmes parce qu'elles ont des associations pour travailler ensemble au champ, pour s'aider tour à tour qu'on appelle « société ». Donc si femme-là est dans société, ses amis vont prendre un jour ou deux ça dépend de champ est grand ou petit pour venir semer la parcelle de bas-fond là. Elle va prendre encore son « société » là ils vont désherber dans le riz. »

Les enfants font la surveillance du riz pour éviter que les oiseaux ne pillent le champ. Gougou et Justine l'attestent en ces termes :

« Ce sont les enfants qui surveillent le riz, si tu as de grands enfants ce sont eux qui surveillent, ils prennent lance pierres avec des boules d'argile. Si tu n'as pas des enfants qui peuvent surveiller, c'est l'homme avec sa femme ; il y a des collines au champ nous dans notre bas-fond il y en a deux, les deux collines là hein ta femme est l'autre côté, toi tu es l'autre côté. »

« Ce sont nos enfants-là qui vont surveiller très tôt le matin....on les réveille très tôt le matin ils s'en vont, après nous on les rejoint »

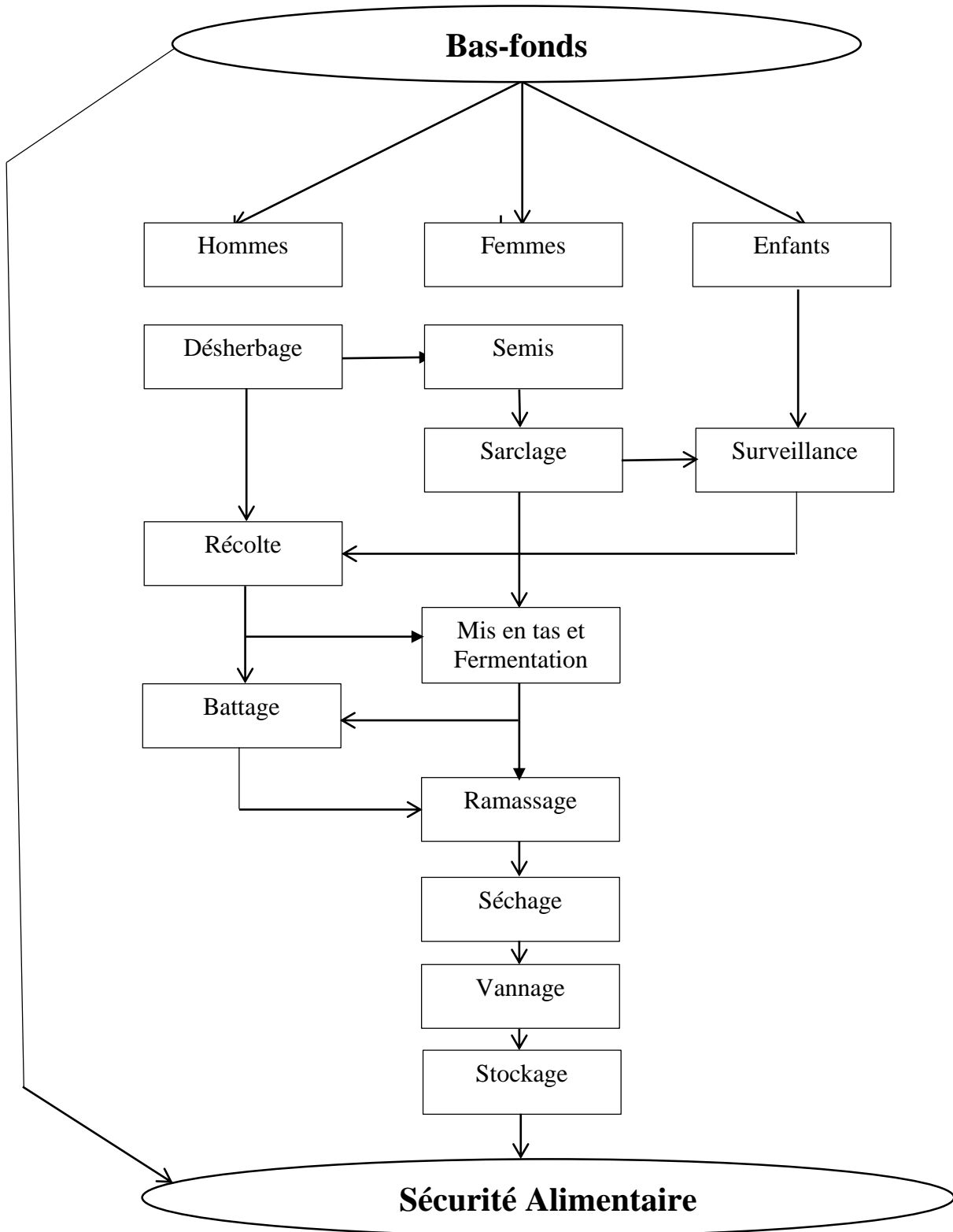
PHOTO 3 : Des enfants surveillant une rizière **PHOTO 4** : Récolte du riz à la faucille



Donnée de l'enquête, septembre et octobre 2016

Lorsque le riz est à maturité, les hommes font la récolte, pendant que les femmes rassemblent les épis coupés. Elles entassent en un endroit, laissent le tas se fermenter pendant 3 jours. Après le riz est battu par les hommes, les femmes le transportent au village et les vieilles femmes qui ne peuvent plus aller au champ ont en charge de sécher le riz au village. Le produit est ensuite mis en sac et stocké pour la nourriture du ménage.

1.3. Schémas explicatif de l'exploitation des bas-fonds entre les genres



Source : Données de notre enquête, 2016

1.4. Raison d'utilisation de stratégies dans l'accès et l'appropriation des ressources du bas-fond

Les logiques d'utilisation de stratégies par les femmes sont interprétées de différentes manières. Pendant que les hommes voient dans la prise d'initiative des femmes un moyen de leur venir en aide. Il ressort des discours des femmes enquêtées que l'emploi des stratégies est une recherche d'autonomie sociale et financière. Avoir un accès facile aux ressources du bas-fond, avoir l'usage et le contrôle des bas-fonds et disposer librement de leurs revenus financiers issus de la vente des produits de leur travail.

Des déshéritées ...

« Chez nous ici les femmes n'ont pas accès à l'héritage surtout à la terre elles n'y ont pas droit, partout où vous allez passer dans le canton yandeboua celui qui vous dit que les filles peuvent hériter de la terre c'est du mensonge ! Quand il y a un partage de forêt la femme n'a pas accès, Hum ! » (Salomon, 34 ans, 23/09/2016)

Les propos d'Ibo et de Gougou nous confirment les dires de Salomon en ces termes :

« Elles ont accès au bas-fond, mais elles n'y ont pas droit c'est-à-dire elles travaillent pour leur maris, elles n'héritent pas de la terre. »

« En tout cas nous on donne pas terre à femme, nous on donne pas terre à femme lé ! Chez nous ici là ! chez nous au pays yanboua là, la femme n'a même pas droit à champ de cacao tout comme bas-fond »

Aux propriétaires...

« Pourtant quand tu donnes le riz pour la maison là le bas-fond reste dans ta main. C'est toi qui deviens comme propriétaire de bas-fond là. » (Suzanne, 39 ans, 25/09/2016)

Et Blandine d'ajouter :

« Quand tu donnes du riz pour la maison et puis tu dépannes ton mari de temps en temps là sa fait que bas-fond là reste dans ta main. »

Les propos de Blandine sont attestés par les phrases de Clément :

« Moi-même mon bas-fond là, ça y est dans main de ma femme. C'est elle qui travaille là-bas. Y a longtemps même que j'ai mis pied là-bas. »

En plus d'un accès libre et un contrôle des ressources du bas-fond, la mise en place des stratégies est selon les dires de nos enquêtés un moyen d'accéder à une autonomie financière et participer aux charge familiales. Les propos de nos différents enquêtés font office de preuves :

« Ma femme est capable et autonome, je prends par exemple le cas de mon fils ainé là ; il avait besoin d'argent,c'est elle qui lui a donné la somme de 50000 francs dont il avait besoin pour son inscription et pour ses fournitures. A la maison ici c'est elle qui me soutient beaucoup. » (Oulai, 44 ans, 02/10/2016)

« Sur ce plan on félicite nos femmes, depuis qu'elles font le bas-fond, ce sont elles qui nous dépannent c'est-à-dire qui nous donnent l'argent pour fumer (...) et c'est elles encore qui prennent les charges du ménage en main hein !.. » (Pierre, 48 ans, 22/10/2016)

« Quand on demande les bas-fonds de nos maris là ils nous donnent, parce qu'il ne te donne rien ho ! ...Par finir c'est toi-même qui va lui donner l'argent maintenant pour ses petits besoins. » (Sidonie, 39 ans, 25/09/2016)

A travers ces extraits, l'on observe que le choix des stratégies des femmes est motivé par leur désir de vouloir se faire une place dans l'organisation sociale traditionnelle. Selon elles c'est une manière de ne pas rester financièrement dépendantes de leurs conjoints et aussi de pouvoir être associées aux prises de décisions au sein du ménage. Elles aspirent à un partage équitable des ressources et des responsabilités dans la société et dans le ménage en particulier.

Au regard de ce qui précède, nous pouvons retenir que l'indisponibilité de réserves de terres semble ne plus permettre d'acquérir le bas-fond par don et par prêt. De nouveaux modes d'accès au foncier du bas-fond apparaissent et sont fondés sur le transfert marchand ou de contre-don. Cette gestion rigoureuse de la part des populations autochtones est fondée sur le désir d'exercer leur autorité sur les ressources du bas-fond et une utilisation rationnelle et durable des bas-fonds en vue de les transmettre en héritage à leurs enfants. Aussi, les stratégies développés par les femmes s'explique par le fait que écartées par les hommes de la gestion et du partage équitables des retombés du travail commun. Les femmes ont décidé à travers ces initiatives de s'affirmer et de s'imposer. Cette capacité à s'imposer se voit au sein du ménage et dans leurs milieux sociaux. Elles arrivent à avoir un libre accès et un contrôle maximum des

ressources du bas-fond. Elles disposent librement des revenus issus de la vente de leurs produits et participent aux charges familiales.

DISCUSSIONS

1. DISCUSSION

La problématique des rapports de genre dans la valorisation des ressources du bas-fond a été traité par de nombreux chercheurs et institutions. Les écrits et analyses sur le sujet ont abordé plusieurs aspects du problème, notamment l'exploitation du bas-fond par le genre comme moyen de lutte contre l'insécurité alimentaire, le problème d'accès du genre à la terre et les stratégies d'appropriation des terres par les femmes.

Ces différents travaux nous ont permis d'appréhender et d'aborder des similitudes et des dissemblances liées à la dynamique induite par le changement du statut du bas-fond dans les rapports de genres. Ces ouvrages ouvrent le champ à la discussion des résultats de nos investigations. Pour ce faire, nous ferons une brève et succincte présentation de nos résultats suivis des analyses.

1. 1. Rappel et synthèse des résultats

Les résultats de cette étude sont les réponses aux questions de recherches formulées au départ de nos investigations. Il s'agissait de (i) décrire les nouvelles pratiques foncières, (ii) expliquer les stratégies développées par les femmes pour accéder au bas-fond et, (iii) mettre en évidence les raisons qui sous-tendent les logiques des différents acteurs. Ce sont là les trois objectifs autour desquels s'ordonnent les résultats de nos investigations.

A propos de l'apparition des pratiques foncières nouvelles dans les modes d'accès et d'appropriation du bas-fond.

Nous avons commencé par décrire et mettre en rapport le regain d'intérêt des populations autochtones et l'apparition des pratiques foncières nouvelles. A partir de cette approche nous avons arrêté que :

- L'indisponibilité forestière et le risque d'insécurité alimentaire a provoqué un regain d'intérêt des populations autochtones pour les ressources du bas-fond,
- La renégociation des espaces du bas-fond par les migrants a permis le développement d'une nouvelle tendance d'accès à la terre du bas-fond. A côté de l'héritage, il y'a le prêt temporaire, la location et le métayage qui viennent remplacer le don et le prêt à durée illimitée.

On observe aussi une mutation de pratiques foncières similaires à Madagascar sur les deux rives de l'Onilahy, où un garde four foncier est explicitement posé à l'encontre du migrant étranger. La rareté des terrains propices à la riziculture a contribué dans cette partie du pays à geler définitivement les allocations au bénéfice des lignages autochtones. Les étrangers ne

peuvent vouloir obtenir autre chose qu'un simple droit saisonnier de culture en échange d'une contrepartie sur la récolte (contrat de métayage rizicole) que leur accordent les tompon-tany bara et les mahafaly dans la région de Mahalcotse. Et ils sont parfois contraints encore d'assurer l'entretien d'une infrastructure d'irrigation quand elle existe. Pour avoir l'usage de la terre, ils doivent solliciter un agrément formel. Malgré ce mode de contrôle draconien, la protection d'un patrimoine lignager résiste difficilement à la pression foncière migratoire, car elle est fragilisée par les groupes et les personnages dominants qui développent des stratégies particularistes et jouent sur les rapports de force (Langlois, 2001).

L'apparition des nouvelles pratiques foncières dans le Haut Sassandra est comparée à celle du sud du Cameroun en pays Bamiléké. Le régime foncier en pays Bamiléké était communautaire et l'attribution des parcelles se faisait exclusivement aux hommes bamiléké en âge de se marier. Les non Bamiléké, les femmes et les originaires des autres chefferies étaient exclus de l'accès à la terre. Seuls les dignitaires contrôlaient cet accès à la terre. Cette gestion rigoureuse et la soumission à ces règles de gestion ont longtemps maintenue une relative cohésion sociale et préservé la crise foncière. Mais la démographie galopante, la course pour l'occupation et l'exploitation des terres vont entraîner ce que l'auteur appelle «*un marquage de plus en plus systématique de l'espace* ». Ce marquage de l'espace va se traduire par la mise en place de stratégies d'appropriations qui vont de pair avec l'apparition de nouveaux modes d'accès à la terre. Parmi ces nouveaux modes d'accès à la terre, il y a l'accès des femmes à la terre par héritage, la culture des bananiers que l'auteur nomme «*stratégie d'anticipation foncière* » qui assurent au cultivateur une certaine sécurité foncière et lui permet facilement de s'approprier l'espace cultivé (Fotsing, 1995).

Cette réalité en pays bamiléké est comparable à l'apparition des nouvelles pratiques foncières dans les régions de Laindé-Karewa et de Mowo au Cameroun et de Gang Kodjo au Tchad (Sougnabe et al. 2009). Dans ces différents terroirs, l'on assiste à l'apparition de nouveaux modes d'accès fondés sur les transferts de droits marchands qui font suite à une demande de plus en plus forte de terre. Ces transferts marchands selon l'auteur ont ainsi permis aux personnes qui étaient exclus de la procédure coutumière des transferts de droits fonciers (migrants et femmes) d'accéder plus facilement à la terre.

Concernant les stratégies féminines d'appropriation des bas-fonds.

Pour accéder aux ressources du bas-fond et s'y maintenir les femmes développent des stratégies qui consistent à :

- Contribuer financièrement aux charges familiales du ménage,
- Approvisionner le ménage avec une partie du riz semé dans le bas-fond emprunté au conjoint,
- Se regrouper en associations féminines pour la réalisation de travaux collectifs d'entraide et de créations de parcelles rizicoles féminines.

C'est le lieu de préciser au regard de la littérature que la problématique d'accès des femmes à la terre est particulièrement visible et répandue dans les sociétés africaines¹⁵. Il existe une similitude entre les stratégies développées par les femmes du Haut-Sassandra et les femmes de la région de Sikasso dans le sud du mali (Maiga et al. 2006). Dans cette contrée, malgré la diversité des acteurs il est permis de façon théorique à toutes les catégories genres d'accéder aux ressources du bas-fond. Cependant, pour ce qui est de la réalité, lorsque le poids économique des activités des hommes devient plus important, les femmes sont exclues. Elles sont alors confinées dans des activités qui ne portent pas préjudices aux activités des hommes. Les femmes sont donc obligées pour accéder aux ressources de bas-fond et s'y maintenir de développer des stratégies. Et comme stratégies, elles se rassemblent en des groupements pour rentrer en possession des parcelles communes qu'elles sécurisent par des actes formels ce qui n'est pas encore le cas des femmes du Haut-Sassandra. Aussi au niveau de la gestion des ressources reçues telle que les parcelles communes et les revenus issus de la vente de leurs produits, les femmes du Haut-Sassandra restent encore dans l'informel et font des gestions individuelles. Les femmes de Sikasso ont ouvert un compte dans une institution de micro finance. Ce qui leur permet de contribuer financièrement et de manière significative aux charges traditionnelles supportés par les hommes telles que les travaux collectifs dans les champs, pour la réalisation d'infrastructures, stock de céréales etc.

Selon Mariatou Koné (2011), les femmes ont des droits restreints et provisoires à la terre. L'auteure l'explique de la manière suivante, « *En pays sénoufo (Côte d'Ivoire, Mali, Burkina Faso), lors du mariage l'épouse reçoit de son mari une parcelle rizicole. La durée de ce « contrat » foncier dépend de celle du mariage. En cas de divorce, la femme perd*

¹⁵ Voir Oumarou (2008), Doka et Monimat, (2004) pour comprendre la problématique d'accès des femmes à la terre.

systématiquement le droit d'usage de la parcelle, il s'agit d'un droit d'usage non cessible et le plus souvent non transmissible. »

A propos des logiques, nous avons cherché à comprendre les raisons d'apparition des nouvelles pratiques foncières dans les modes d'accès du bas-fond.

- Le regain d'intérêt des populations autochtones pour les ressources du bas-fond procède de la recherche d'une sécurité alimentaire et financière,

- La gestion rigoureuse des bas-fonds obéit à une patrimonialisation qui consiste à une utilisation rationnelle des ressources en vue de leur conservation pour la transmission aux générations futures.

Selon Bologo (2004), Les populations rurales se trouvent dans une situation d'insécurité grandissante où leur subsistance est fondamentalement remise en cause. Il part du fait que dans un contexte où l'indisponibilité foncière, les pratiques marchandes, les manipulations des règles de l'héritage désagrègent progressivement le patrimoine foncier et menacent les transferts intergénérationnels de la terre entre autochtones au sein des lignages et des familles. Les populations développent des logiques de part et d'autre qui risquent d'entraîner à long terme des déstabilisations foncières et sociales entre autochtones et migrants. Du côté des autochtones il faut une gestion rigoureuse du patrimoine foncier afin de le conserver pour leurs futures enfants. Et cette même préoccupation est ressentie du côté des migrants. Cette situation qui a lieu dans l'Ouest du Burkina Faso, est proche de celle que vivent les populations rurales de la région du Haut-Sassandra.

Concernant les rationalités féminines dans l'appropriation des bas-fonds.

- Les stratégies féminines sont motivées par le refus des femmes de rester en marge du milieu social dans lequel elles vivent et dans les prises de décision du ménage.

La transformation des rapports de genre est particulièrement visible à l'ouest du Cameroun en pays Bamiléké (Guétat-Bernard, 2011). Selon l'auteur, depuis deux décennies, alors que les revenus des hommes tirés pendant 20 ans du cacao sont en forte baisse, ceux des femmes s'améliorent. Et cela grâce à la valorisation commerciale de produits agricoles transformés ou non. Ces prises d'initiatives par les femmes citadines et paysannes ont occasionnés des changements dans la mobilisation de la richesse et brouillés les identités de genre. L'engagement des femmes de plus en plus dans les activités rémunératrices de revenus et la gestion indépendante des revenus de leur travail ont du coup fragilisé l'autorité paternelle

et donnée une position de participation aux prises de décisions à la femme au sein du ménage. Les femmes surtout celles de la ville sont présentes dans les organisations féminines à travers lesquelles elles cotisent et se mobilisent pour des projets de développement au village (construction de dispensaire ou d'une école, électrification etc.).

1.2. Conclusion et perspectives de recherches

Au départ de cette recherche, nous avons voulu étudier les causes de l'insécurité alimentaire dans les ménages ruraux du Haut Sassandra. Mais sur le terrain, nous avons été plutôt frappés par le recours des populations aux stratégies telles que le recours aux ressources du bas-fond comme alternative de sécurité alimentaire. Le phénomène d'exploitation des bas-fonds en guise de réponse à l'insécurité alimentaire n'étant pas nouveau, notre intérêt s'est fondé beaucoup plus sur les relations de pouvoirs induites entre les genres par les dynamiques d'appropriation et de valorisation des ressources du bas-fond. Raison pour laquelle cette étude a voulu comprendre les logiques des comportements de chaque acteur.

Pour ce faire, nous avons dû nous plier aux exigences d'une démarche scientifique. Nous nous situons dans une étude mixte, avec mobilisation de données qualitatives et quantitatives. Notre échantillon était constitué des hommes et des femmes, autochtones, allochtones, et allogènes au total 150 personnes dont 113 personnes pour les questionnaires et 37 personnes pour le guide d'entretien.

L'ethnographie des pratiques nouvelles, la compréhension des stratégies féminines pour s'approprier les espaces du bas-fond et les logiques qui sous-tendent les actions de ces différents acteurs prennent pour appui un cadre d'analyse qui englobe plusieurs approches et théories. Ce sont entre autre, la sociologie du genre, l'analyse stratégique et la théorie de la patrimonialisation.

En somme, retenons que l'apparition de nouvelles pratiques foncières telles que le prêt temporaire, le métayage et la location des bas-fonds procède d'une logique de gestion durable et de conservation des espaces du bas-fond de la part des autochtones en vue de leur transmission intergénérationnelle. En effet dans un contexte où les ressources deviennent rares, les règles de gestions sont floues, confuses et incertaines, les populations se trouvent confronté à la peur de perdre leur patrimoine foncier. La seule solution possible pour eux c'est le marquage de leur espace.

En plus de l'apparition des pratiques foncières nouvelles, le changement du statut du bas-fond a également favorisé des transformations dans les rapports de genre. Dans l'appropriation

des ressources du bas-fond, les femmes prennent des initiatives. Plus les femmes mettent en place des stratégies plus elles s'approprient les ressources du bas-fond et accèdent à une autonomie sociale et économique. Cependant, il convient de noter que, dans un contexte de démographie galopante, de pression foncière de plus en plus forte et d'augmentation sans cesse des droits de locations, le risque de déstabilisation de la cohésion sociale entre autochtones, allochtones et allogènes est latent dans les différentes localités de la région du Haut-Sassandra.

De plus, les institutions telles que ONUCI-Femme commencent à s'intéresser et à aider les femmes rurales dans les prises d'initiatives. Certaines associations de femmes reçoivent de l'aide financière pour les travaux de bas-fond ainsi que des formations pour leur permettre d'acquérir de l'expérience dans le maraichage.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES METHODOLOGIQUES

- DURKHEIM E. 2007. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, PUF.
- BEAUD S. et WEBER F. 2003. *Que faire des entretiens*. La découverte.
- BILGER M. 2008. *Données orales. Les enjeux de la transcription*, Cahiers de l'Université de Perpignan, n°37.
- CROZIER M. et FRIEDBERG E. (1977 /1992). *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*. Éditions du Seuil, coll. Points Essais.
- FRAGNIERE J-P. 1996. *Comment réussir un mémoire*. Paris, Dunod.
- KOUAKOU B. J-P. 2011. *Guide d'écriture bibliographique*. Abidjan, Balafons.
- LAPLATINE F. 2005. *La description ethnographique*. Paris : Armand Colin.
- N'DA P. 2002. *Méthodologie de la recherche. De la problématique à la discussion des résultats : Comment réaliser un mémoire, une thèse en sciences sociales et en éducation*. Abidjan, EDUCI.
- N'DA P. 2006. *Méthodologie de recherche : de la problématique à la discussion des résultats, comment réaliser un mémoire, une thèse d'un bout à l'autre*. Abidjan, Educi.
- OUMAR A. 1987. *Méthodologies des sciences sociales et approche qualitative des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal, HEC.
- QUIVY R. et CAMPENHOUDT L.V. 1995. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris, Dunod.

OUVRAGES GENERAUX

- COTE D'IVOIRE. 2009. *Document de relance du développement et de réduction de la pauvreté : DSPRP*.
- KOFFIE-BIKPO C.Y. et KRA KOFFI S. 2013. « La région du Haut Sassandra dans la distribution des produits vivriers agricoles en Côte d'Ivoire », in *Revue de géographie tropicale et d'environnement*, n°2, EDUCI, pp.1-9.
- MINISTER DE L'AGRICULTURE. 2009. *Etats Des Ressources Phytogénétiques Pour L'alimentation et L'agriculture: Second Rapport National*. République de Côte d'Ivoire, 65p.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE, OFFICE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DE LA RIZICULTURE. FAO. 2012. *Stratégie nationale révisée de développement de la filière riz en Côte d'Ivoire 2012-2020 : Etat des lieux*.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE. 2009. *Enquête approfondie de la sécurité alimentaire : EASA 2009.*

PAM et al. 2009. *Evaluation Approfondie de La Sécurité Alimentaire Des Ménages Ruraux En Côte d'Ivoire.* Rome, Italie: Programme Alimentaire Mondial, 79p.

OUVRAGES SPECIALISES

ALOKO J. et al. 2014. « Crise de l'économie de plantation et modification du paysage agraire dans l'ancienne boucle du cacao : l'exemple de Daoukro », in *European Scientific edition*, vol. 10, N° 5.

BEAUCHEMIN C. 2002. « Des villes aux villages : l'essor de l'émigration urbaine en Côte d'Ivoire », in *Annales de géographie*, t. 111, n°624.p.9-20.

BINATE F.-N. 2001. *Analyse de l'impact de la dévaluation sur l'efficacité technique des producteurs de riz pluvial dans la région du Centre-Ouest : CIRES*, Abidjan, 12p.

BOLOGO A. E. 2004. *Transferts intergénérationnels de la terre et mutations foncières dans l'Ouest du Burkina Faso : deux récits d'acteurs.* UERD. N°13.

GUETAT-BERNARD H. 2011. « Culture de café et transformations des rapports de genre en pays bamiléké au Cameroun », in *Du grain à moudre.* Genre, développement rural et alimentation. (Dir.) C. Verschuur. 167-188. Actes des colloques genre et développement. Berne : DDC Commission nationale suisse pour l'UNESCO ; Genève: IHEID.

IDANI et al. 2012. « Stratégies d'adaptation paysannes aux changements climatiques dans l'arrondissement de Dassari (Bénin, Afrique de l'ouest) », *Annales de géographie*, UAC, FLASH, DGAT, 82p.

KAUDJHIS A. 2011. « Sécurité alimentaire à travers la valorisation des bas-fonds: un enjeu majeur pour les paysans du centre-ouest de la Côte d'Ivoire ». *Les Lignes de Bouaké-La-Neuve*, n°2: pp.24-43.

KOUADIO H. et DESDOIGTS A. 2012. *Déforestation, migrations, saturation et réformes foncières: la Côte d'Ivoire entre résilience et litiges fonciers.* Paris: ENSEA, 52p.

MAHRH. 2006. *Capitalisation du Processus d'élaboration du PAGIRE et sa mise en œuvre Au BF, rapport provisoire.* Ouagadougou, 95p.

MANZELLI M. et al. 2013 « Riziculture de bas-fonds au sud du Sénégal (Moyenne Casamance) : enjeux et perspectives pour la pérennisation des actions de réhabilitation et de mise en valeur », in *Cahier Agricole*, vol. 24, n°5, Sept. Oct. 2015.

MBODJ S. 2008. *Une meilleure valorisation des ressources des bas-fonds du Sine Saloum par la GIRE.*

LE ROY E. 2011. *La terre de l'autre. Une anthropologie des régimes d'appropriation foncière.* LGDJ. Droit et société, Paris.

TANO A. M. 2008. « Crise cacaoyère et stratégies de survie des producteurs : le cas des Bakwé dans le sud-ouest ivoirien », *in les cahiers d'Outre-Mer, Revue de Géographie de Bordeaux* vol. LXI, n°243, pp. 323-338.

TUJAGUE-JIBOURG L. 2004. « Le maraîchage en économie de plantation: une alternative à la crise sociale et économique? Le cas de la tomate dans la région d'Abengourou en Côte d'Ivoire ». *Afrique contemporaine* vol.2 (n°210): pp.171-90.

WATANG F. et LIEUGOMG M. 2006. « Mobilités et nouvelles pratiques foncières dans les terroirs d'immigration de la plaine du Diamaré (Nord Cameroun): le cas du terroir de Foulou ». Colloque international : *les frontières de la question foncière.* Montpellier.

THESES ET MEMOIRES

ADOU D. L. 2012. « L'économie de plantation et dynamique de peuplement dans la région du Haut Sassandra », thèse unique de Doctorat en géographie, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan-Cocody, 286p.

MAROU D. 2005. « Etude des effets et impacts des initiatives et innovations paysannes améliorant le revenu des ménages dans la zone d'Aguié/Niger », mémoire pour l'obtention du DEA, Belgique: Université de Liège.

OSWALD J. 2005. « Dynamique des formations agroforestières en Côte d'Ivoire (des années 1980 aux années 2000), Suivis par télédétection et développement d'une approche cartographique », Thèse de doctorat, Université des sciences et Technologie Lille, France, 304pp.

TANO A. 2012. « Crise cacaoyère et stratégies des producteurs de la Sous-Préfecture de Méadji au sud-ouest ivoirien », thèse de Doctorat, Toulouse, France: Université de Toulouse.

REFERENCES ELECTRONIQUES

Les écrits sur les différentes stratégies mobilisés par les gouvernements et les populations

COTE D'IVOIRE. 2006. « Rapport de suivi sur la sécurité alimentaire-Départements de Bouaké et Korhogo-Février- Mars 2006 », in [[http : //vam.wfp.org/main/index. Jsp.](http://vam.wfp.org/main/index.jsp)], Consulté le 18/08/2015 à 11h : 51mn.

COTE D'IVOIRE. 2012. « Plan national de développement 2012-2015 : Vision de développement et orientations stratégiques », in [http://www.gcpnd.gouv.ci/fichier/TOME_II_%2520DIAGNOSTIC_POLITIQUE_ECONOMIQUES.], Consulté le 18/08/2015 à 10 h : 11mn.

COTE D'IVOIRE. 2007. « Note de synthèse : Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire Février 2007 », in [[www.wfp.org/odan.](http://www.wfp.org/odan)], Consulté le 28/05/2015 à 11 h : 47mn.

COTE D'IVOIRE, FAO, PAM. 2012. « Evaluation de la sécurité alimentaire en situation d'urgence », in [[http : //home.wfp. org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp249133.pdf.](http://home.wfp.org/stellent/groups/public/documents/ena/wfp249133.pdf)], Consulté le 18/08/2015 à 8h : 30mn.

COTE D'IVOIRE, PAM, FAO. 2009. « Evaluation approfondie de la sécurité alimentaire des ménages ruraux en Côte d'Ivoire », in [[www.wfp.org/odan.](http://www.wfp.org/odan)], Consulté le 16/08/2015 à 8h : 25mn.

COTE D'IVOIRE, PAM, FAO, USAID, SIDA. 2009. « Troisième cycle d'analyse Côte d'Ivoire : Rapport de synthèse Mai 2009 », in [[www.ipcinfo.org.](http://www.ipcinfo.org)], Consulté le 30/04/2015 à 16h : 04mn.

COTE D'IVOIRE, PAM, FAO, USAID, SIDA. 2010. « Cinquième cycle d'analyse (2009-2010) : Rapport de synthèse Juin 2010 », in [[www.ipcinfo.org.](http://www.ipcinfo.org)], Consulté le 30/04/2015 à 15h : 46mn.

DOCUMENT DE LA FEDERATION INTERNATIONALE SUR LA RESILIENCE, in [[www.ifrc.org.](http://www.ifrc.org)], Consulté le 28/04/2015 à 12h:55mn.

FAO. 2014. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde*. p.54.

GRAIN DE SEL. 2013. « Quelles politiques pour les populations pauvres du Sahel ? », in [[http : //www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/GDS_59-62.pdf.](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/GDS_59-62.pdf)], Consulté le 18/08/2015 à 9h : 45mn.

N'DA L. 2014. « Sécurité alimentaire et stratégies de résilience des ménages en Côte d'Ivoire : cas de la région de l'ouest », in [[http : //www.resiliences.ird.fr/content/download/97846/828901/version/1/file/.](http://www.resiliences.ird.fr/content/download/97846/828901/version/1/file/)], Consulté le 18/08/2015 à 11h : 01mn.

NIGER. 2011. « Enquête sécurité alimentaire », in [[http : //www. Reca-niger.org/IMG/pdf/Resume_executif_enquete_securite_alimen.](http://www.Reca-niger.org/IMG/pdf/Resume_executif_enquete_securite_alimen.)], Consulté le 28/04/2015 à 8h : 20mn.

PAM, FAO. 2008. « Système de suivi de la sécurité alimentaire, note de synthèse : round de Mai 2008 », in [[www. wfp.org/odan.](http://www.wfp.org/odan.)], Consulté le 17/08/2015 à 9 h : 33 mn.

RANDRIAMIANDRISOA J. et BALLETT J. 2014. « Vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire et facteurs de résistance : Le cas du district de Farafangana à Madagascar », in *Ethique et Economique*, 11 (1), 2014, dans [[http : //ethique-economique.net/](http://ethique-economique.net/)], Consulté le 18/08/2015 à 11h : 56mn.

Les écrits sur la valorisation des bas-fonds et des rapports de genre

CHAUVEAU J-P. et al. 2006. « Mode d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncières en Afrique de l'Ouest: résultat du projet de recherche CLAIMS », in [www.inco-claims.org.], Consulté le 17/08/26 à 12h : 51mn.

CAMBREZY L. et MAGNON Y. 2013. « La question foncière en milieu rural », in [<https://halshs.archives-ouvertes.fr/id-00814889/document>], Consulté le 07/12/2016 à 21h : 46mn.

DAVALLON J. 2014. « A propos des régimes de patrimonialisation : enjeux et questions », in [http://preach.crap-paris.fr/fileadmin/user_upload/Ressources/2012/1_Jean_Davallon.pdf], Consulté le 14/11/2016 à 00h : 29mn.

DIARRA M. 2010. « Meilleur accès des femmes à la terre », in [<http://www.ifad.org/documents/10180/89e0a8bc-3aac-4a57-8bd2-1b8693163eba>], Consulté le 06/11/2016 à 17h : 12mn.

DOKA M. et MONIMART M. 2004. « Pression foncière et nouvelles normes d'accès à la terre: vers une déféminisation de l'agriculture au sud Niger? », Londres, IIED. In [www.ird.org/], Consulté le 07/12/2016 à 22h : 42mn.

FAO. 2015. « Etude de cas sur l'aménagement de trois bas-fonds rizicoles dans la région Nord au Burkina Faso », in [<http://www.fao.org/evaluation>], Consulté le 17/08/2016 à 12h : 54mn.

FOSTING J-M. 1995. «Compétions foncière et stratégies d'occupation des terres en pays Bamiléké», in [http://horizon.documentation.ird.fr/exl.Do...extes/pleins_textes_6/colloques2/42952.pdf], consulté le 07/12/2016 à 21 :45mn.

KLASSOU S. 2002. « Croyances Coutumières, Pratiques Foncières et Développement Rural Au Togo. Cas Des Préfectures de Haho et Du Moyen Mono », in [<http://belgeo.revues.org/15437>], Consulté le 10/11/2016 à 16h : 04mn.

KONE M. 2011. « Femmes et foncier », in [http://www.agter.org/bdf/_docs/ctf_kone_femmes-et-foncier_fr.pdf], Consulté le 07/12/2016 à 21h : 49mn.

KONE M. et al. 2014. « Evolution de la couverture forestière de la Côte d'Ivoire des années 1960 au début du 21e siècle », in [<http://www.ijias.issr-journal.org/>], Consulté le 21/08/2016 à 13h : 15mn.

MAIGA et al. 2006. « Problématique d'accès des genres aux ressources des bas-fonds », in [http://www.waterlandpeople.net/pdf/fr/in...B_Accès_des_Genres_aux_Ressources_FR.pdf], Consulté le 20/11/2015 à 15h : 53mn.

OUMAROU I. 2008. «Femmes et développement local: analyse socio-anthropologique de l'organisation foncière au Niger: le cas de la région de Tillabéry », in [<http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00268039>], Consulté le 07/12/2016 à 22 h : 40mn.

VANGA F. 2012. « Déterminants sociodémographiques des exploitants rizicoles dans la sous-préfecture de Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire) : 9 », in [www.ajol.info/index.php/aga/article/viewFile/82329/72495], Consulté le 22/08/2016 à 03h : 01mn.

VESCHAMBRE V. 2007. « Le processus de patrimonialisation : revalorisation appropriation et marquage de l'espace », in [<http://cafe-geo.net/wp-content/uploads/processus-patrimonialisation.pdf>], Consulté le 10/11/2016 à 01h : 50mn.

WOROU S. 2007. « La diversification de la mise en valeur traditionnelle des bas-fonds en zone de savane humide du Togo et les conséquences sur l'environnement », in [<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00143029>], Consulté le 20/11/ 2015 à 4h : 30mn.

YAO A. et al. 2012. « Analyse de la variabilité climatique et quantification des ressources en eau en zone tropicale humide : cas du bassin versant de la Lobo au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire », in [<http://www.revist.ci>], Consulté le 27/05/2016 à 11h : 52mn.

ANNEXES

Questions clés	Questions subsidiaires	Types d'informations	Sources	Instruments de collecte	Méthodes d'analyse
SECTION 1 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE L'ENQUETE					
1. Identité des chefs de ménages enquêtés (nom, âge, statut social, matrimonial, niveau d'instruction et taille du ménage) ?	Quel est votre nom ? Quel âge avez-vous ? Quel est votre niveau d'instruction ? Quel est votre profession ? Statut matrimonial ? De quel groupe ethnique êtes-vous ? Combien de personnes avez-vous à charge ? Combien d'enfants avez-vous ? Etes-vous natif du village ? Si non d'où venez-vous et en quelle année vous êtes-vous installé dans le village ?	Descriptif	Les chefs de ménages enquêtés (hommes et femmes)	Interviews	Analyse du discours
SECTION 2: DOMAINE DES RESSOURCES ET ACTIVITE ECONOMIQUE DU MENAGE					

<p>1. Profession et activité exercé par le chef de ménage</p>	<p>Pratiquez-vous l'agriculture? Depuis combien de temps pratiquez-vous l'agriculture ? Si oui indiquez le principal mode d'accès à la terre ? Si non pourquoi ? En dehors de l'agriculture que faites-vous d'autre ? Quelle en sont les raisons ? Avez-vous un champ de cacao ? Continuez-vous de l'exploiter ?</p>	<p>Descriptif</p>	<p>Les chefs de ménages (hommes et femmes)</p>	<p>Interviews</p>	<p>Analyse du discours</p>
<p>2. Typologie des cultures pratiquées par les ménages?</p>	<p>Avez-vous un bas-fond? si non pourquoi ? Si oui comment l'avez-vous acquis ? Quelle en est la superficie ? Depuis combien de temps l'exploitez-vous ? A quelle période de l'année l'exploitez-vous ? Pourquoi ? Quelles sont les cultures que vous pratiquez dans votre bas-fond? Pourquoi est-ce ces cultures-là que vous pratiquez ? A quels périodes de l'année faites-vous ces cultures ? Quelles sont les principales raisons du choix de ces cultures à ces périodes de l'année ? Qui sont ceux qui les pratiquent, les hommes ou les femmes ? Bénéficiez-vous d'une main d'œuvre dans le cadre de vos activités agricoles ?</p>	<p>Descriptif</p>	<p>Les chefs de ménages (hommes et femmes)</p>	<p>Interviews</p>	<p>Analyse du discours</p>

	<p>Qui sont ceux qui y travaillaient ?</p> <p>Quelles sont les cultures qu'ils y cultivaient ?</p> <p>Et comment se faisait le partage en cas d'acquisition par location, emprunt/métayage ou par don ?</p> <p>Les femmes avaient-elles accès à la terre de bas-fonds au même titre que les hommes ? si oui comment se cela se faisait ? si non qu'est ce qui rend cela difficile ?</p> <p>Pendant cette période il y a-t-il eu des conflits entre les exploitants de ces bas-fonds ? Si oui quelles en étaient les raisons ?</p> <p>Comment cela a été réglé ? Et par qui ?</p>	Normatif			
Mode d'accès aux bas-fonds de 2012 à présent	<p>Depuis 2012 à aujourd'hui comment accède-t-on aux terres de bas-fonds dans votre village ?</p> <p>Qui sont ceux qui ont droit aujourd'hui aux terres de bas-fonds ?</p> <p>Qui sont ceux qui y travaillent ?</p> <p>Quelles sont les cultures qu'ils y cultivent ?</p> <p>Et comment se fait le partage en cas d'acquisition par location, emprunt/métayage ou par don ?</p>	<p>Descriptif</p> <p>Normatif</p>	Les chefs de ménages (hommes et femmes)	Interviews	Analyse du discours

	<p>Les femmes ont-elles accès à la terre de bas-fonds au même titre que les hommes ? si oui comment se cela se fait ? si non qu'est ce qui rend cela difficile ?</p> <p>Aujourd'hui il y a-t-il des conflits entre les exploitants de ces bas-fonds ? Si oui quelles en sont les principales raisons ? Qui sont ceux qui règlent ces conflits ?</p>				
SECTION 4 : RELATIONS DE POUVOIR ENTRE GENRE ET AU SEIN DES COMMUNAUTES DANS LA REDEFINITION DU MODE D'ACCES AUX RESSOURCES DU BAS-FOND					
<p>1. Comment se fait la redéfinition des ressources du bas-fond au sein des communautés ?</p>	<p>Aujourd'hui dans votre village qui sont ceux qui ont en charge l'organisation du domaine du bas-fond ?</p> <p>Qu'est ce qui s'y fait aujourd'hui qu'on ne faisait pas avant?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Quelle place occupent les étrangers dans cette organisation ?</p> <p>Quelles en sont les raisons ?</p> <p>Dans votre communauté, quels sont les tabous qui entourent la gestion des bas-fonds ?</p> <p>Cette nouvelle façon de gérer les bas-fonds aujourd'hui a-t-elle souvent entraîné des conflits entre les exploitants ?</p>	<p>Descriptif</p>	<p>Les chefs de ménages (hommes et femmes)</p>	<p>Interviews</p>	<p>Analyse du discours</p>

	Si oui comment ces conflits se règle aujourd'hui ?				
2. Comment se fait la redéfinition des ressources du bas-fond entre genre dans les ménages ?	<p>Dans votre ménage comment se fait la gestion de l'espace bas-fond que possède le ménage?</p> <p>Dans votre ménage a qui (l'homme ou de la femme) appartient la terre de bas-fond ?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Qui s'occupe de la gestion du bas-fond ?</p> <p>Comment les rôles entre l'homme et la femme sont repartis dans la gestion des terres de bas-fond au sein de votre ménage ? Qui définit ces rôles ?</p> <p>Quelle est la place occupée par votre femme dans la gestion du bas-fond ?</p> <p>Lors de l'exploitation comment sont définis les tâches entre les hommes et les femmes ?</p> <p>Pourquoi c'est cette place qui est donnée à la femme ?</p> <p>Quelle est l'attitude des femmes face à la place qui leur est donnée dans la gestion des terres de bas-fond ?</p> <p>Sont-elles satisfaites de cette place qui leur est donnée ?</p> <p>Les femmes participent-elles aux prises de décisions relative à l'exploitation et à la gestion des terres de</p>	Normatif	Les chefs de ménages (hommes et femmes)	Interviews	Analyse du discours

	<p>bas-fond ? Si oui comment cela se fait ? Si non pourquoi ?</p> <p>Quel jugement les hommes portent sur la participation des femmes aux prises de décisions relatives à la gestion et l'exploitation des bas-fonds ?</p> <p>Quelles sont les groupes socioculturels au sein desquels les hommes sont les plus souvent réticents à la participation des femmes aux prises de décisions portant sur la gestion et l'exploitation des terres de bas-fond ? Citez ces communautés et donnez les raisons de leurs réticences ? Quels sont les effets de la participation des femmes aux décisions relatives à la gestion et à l'exploitation des terres de bas-fond sur l'équilibre de la communauté en générale et du ménage en particulier ? (en termes de cohésion, de sécurité financière, et alimentaire etc.)</p>				
SECTION 5 : NIVEAU D'ACCESSIBILITE DES FEMMES AUX TERRES DE BAS-FONDS					
1. Droit d'accès des femmes à la propriété foncière du bas-fond	<p>Comment les femmes accèdent-elles à la terre de bas-fond dans cette localité ? Par cession ? Par héritage ? Ou par achat ?</p> <p>Les femmes ont-elles les mêmes droits que les hommes dans l'accès aux terres de bas-fonds ? Si non pourquoi ?</p>	Normatif	Les chefs de ménage (hommes et femmes)	Interviews	Analyse du discours

	<p>Les femmes sont-elles autorisées au même titre que les hommes à prendre la parole librement dans les discussions en public concernant la gestion des terres de bas-fond ? Si non, pourquoi ?</p> <p>Dans votre village quelles sont les femmes qui ont droit aux terres de bas-fonds ? Jeunes filles, femmes mariées, vieilles femmes ?</p> <p>Après le décès de son conjoint, la terre de bas-fond qui leur a été dévolue revient-elle à la femme ? Si non pourquoi ?</p> <p>La femme a-t-elle la possibilité de cultiver les produits de son choix sur les parcelles de bas-fonds qu'elle acquiert ? Si non quelles en sont les raisons ?</p> <p>Quels sont les usages dans votre communauté pour protéger les femmes contre l'expropriation des terres ?</p>				
SECTION 6 : EVALUER LE NIVEAU D'IMPLICATION DES FEMMES DANS LA GESTION DES RECETTES GENEREES PAR LA VENTE DES PRODUITS DES BAS-FONDS					
<p>1. Contrôle des femmes sur l'utilisation des revenus du bas-fond?</p>	<p>Chez vous qui décide de la façon dont les revenus du bas-fond sont utilisés ?</p> <p>A quelles dépenses (éducation des enfants, soins de santé, funérailles, alimentation etc.) sont allouées les revenus du bas-fond ?</p> <p>Qui (l'homme ou la femme) garde les revenus générés de la vente des produits du bas-fond ?</p>	<p>Normatif</p>	<p>Les chefs de ménages (hommes et femmes)</p>	<p>Interviews</p>	<p>Analyse du discours</p>

	<p>Concernant la gestion des revenus du bas-fond la femme est-elle associée aux prises de décisions ? Si non pourquoi ? Si oui donnez-moi un exemple qui montre que l'avis de la femme est pris en compte dans la façon dont les revenus sont utilisés.</p> <p>Les décisions relatives aux réinvestissements sont-elles prises conjointement ou seulement par l'homme ou par la femme? Donnez les raisons ?</p> <p>Les décisions relatives à l'épargne d'une partie des revenus sont-elles prises conjointement ou seulement par l'homme ? Donnez les raisons</p> <p>Qui s'occupe des dépenses du ménage ? Pourquoi ?</p> <p>Les femmes contribuent-elles aux dépenses ordinaires du ménage ? Si non pourquoi ? Si oui lesquelles (scolarisation des enfants, soin de santé, alimentation, eau potable, combustible pour cuisine etc. ?</p> <p>Il y a-t-il une part qui revient à la femme pour ses besoins ? Si non pourquoi ? Si oui comment ?</p>				
SECTION 7 : LES EFFETS DES CONTRAINTES SOCIALES SUR L'AUTONOMISATION DES FEMMES					
1. Typologie des activités économiques des femmes ?	<p>Quelles sont en général, les activités génératrices de revenus des femmes de votre village?</p> <p>Sont-elles aussi impliquées dans la production des cultures de bas-fond ? Si oui, quel est le plus souvent</p>	Descriptif	Les chefs de ménages (hommes et femmes)	Interviews	Analyse du discours

	<p>leur statut par rapport à l'exploitation ? (propriétaire de bas-fond, main-d'œuvre, etc.). Si non, pourquoi ?</p> <p>A quelles autres activités agricoles/économiques les femmes de cette localité s'adonnent-elles ?</p> <p>Quelles sont les activités économiques (culture vivrières, maraichères, cacaoculture, petit commerce, élevage, etc.) auxquelles les femmes s'intéressent le plus ? Pourquoi ?</p> <p>Quelles sont les spécificités en termes d'activités agricoles/économiques selon les communautés en présence ?</p> <p>Quelles sont les autres initiatives locales, d'ONG ou d'autres structures orientées vers les femmes dans la localité ?</p> <p>Qu'est-ce que les femmes ne peuvent pas faire comme activité économique ou agricole dans la localité ? Justifiez.</p>				
<p>2. Contraintes auxquelles les femmes sont exposées dans les activités de production ?</p>	<p>Quelles sont les difficultés auxquelles les femmes sont confrontées dans les activités de bas-fond ? Enumérez par ordre d'importance.</p> <p>De façon spécifique, quelles sont les difficultés que les femmes de votre localité rencontrent dans le domaine de l'accès aux terres de bas-fonds ? Ces difficultés</p>	<p>Descriptif</p>	<p>Les chefs de ménages (hommes et femmes)</p>	<p>Interviews</p>	<p>Analyse du discours</p>

	<p>diffèrent-elles selon que les femmes soient autochtones, allochtones ou allogènes ? Si oui, donnez des exemples.</p> <p>L'intérêt des hommes (autochtones) pour les cultures de bas-fonds a-t-elle eu des conséquences sur vos activités de bas-fonds ?</p> <p>Si oui, Quelles sont les conséquences du regain d'intérêt des hommes (autochtones) pour le bas-fond sur vos activités ?</p> <p>Y a-t-il des femmes qui disposent de leurs propres terres de bas-fond ? Si non, pourquoi ? Si oui, quels sont les moyens dont elles disposent pour les exploiter ? Où les trouvent-elles ?</p> <p>Les femmes décident-elles au même titre que les hommes du type de spéculation qui doit être cultivée par le ménage ? Si non, pourquoi ?</p> <p>Comment les femmes écoulent-elles les productions qu'elles cultivent ? Quelles sont les difficultés qu'elles rencontrent lors de l'écoulement de ces produits?</p> <p>Qui de l'homme ou de la femme a pour rôle de garder les recettes générées de la vente des produits de bas-fond ?</p>				
--	--	--	--	--	--

	<p>Les hommes acceptent-ils que leurs conjointes participent-elles aux prises de décisions sur l'utilisation des recettes de leur travail de bas-fond ? Si non pourquoi ?</p> <p>Comment les femmes qui disposent de leurs propres terres de bas-fond ou activités économiques sont-elles perçues par les hommes ?</p> <p>Les femmes ont souvent été confrontées à des conflits dans l'exploitation des bas-fonds ? Si oui quelles en étaient les raisons ? Et avec qui se faisaient ces confrontations ?</p> <p>Dans votre communauté, une femme a-t-elle la possibilité d'hériter des terres de bas-fond de son mari en cas de décès de ce dernier ? Si non, pourquoi ?</p> <p>Existe-t-il des femmes qui participent aux décisions relatives à l'exploitation des bas-fonds dans leur ménage ?</p> <p>Selon vous pourquoi les femmes sont-elles pauvres alors que ce sont elles les agents essentielles de la production agricole ?</p> <p>Les femmes qui participent aux décisions relatives à l'exploitation des bas-fonds dans leur ménage se</p>				
--	---	--	--	--	--

	<p>sentent-elles plus autonomes que les autres ?</p> <p>Pourquoi ?</p> <p>Selon vous c'est quoi une femme autonome ?</p> <p>Pensez-vous que les femmes de cette localité sont-elles autonomes ? Si oui pourquoi ? Si non quelles en sont les raisons ?</p> <p>Quelles sont les attitudes des femmes face à l'innovation technique dans le domaine des cultures de bas-fond ? Donner des exemples</p>				
SECTION 8 : RAISON DE L'EXPLOITATION DES BAS-FONDS ET CONSEQUENCES DES RAPPORTS CONFLICTUELS SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE					
<p>1. Raisons du regain d'intérêt des populations autochtones masculines pour les bas-fonds</p>	<p>Quelles sont les raisons qui vous ont poussées à l'exploitation des bas-fonds ?</p> <p>Quelles comparaisons pouvez-vous faire entre la cacaoculture et les produits maraichers ?</p> <p>Lequel des deux est le plus rentable ?</p> <p>Quels sont les retombés de l'exploitation des bas-fonds pour vous et pour votre localité en termes de revenus et de nourriture ?</p> <p>Pensez-vous que le regain d'intérêt des hommes (autochtones) pour le travail de bas-fonds peut-il mettre en mal les activités des femmes ?</p> <p>Si oui pourquoi ?</p>	<p>Descriptif</p>	<p>Les chefs de ménages (hommes et femmes)</p>	<p>Interviews</p>	<p>Analyse du discours</p>

	<p>Combien gagnez-vous après chaque récolte en fonction de la superficie?</p> <p>Les revenus que vous gagnez dans l'exploitation des bas-fonds vous permettent-ils de subvenir aux besoins de votre ménage ?</p>				
<p>2. Conséquences des rapports conflictuels sur la sécurité alimentaire des ménages</p>	<p>Existe-t-il des conflits entre les exploitants de bas-fond ?</p> <p>Selon vous qu'est ce qui provoque les conflits entre les exploitants de bas-fond ?</p> <p>Comment se règle ces conflits et qui sont ceux qui les normalisent ?</p> <p>Pensez-vous que les conflits entre les exploitants des bas-fonds ont un impact sur vos rendements et sur la sécurité alimentaire? Si oui comment ?</p> <p>Que proposez-vous pour régler ce problème de litige entre les exploitants de bas-fond ?</p> <p>Quelles sont vos attentes concernant cette étude ?</p>	<p>Descriptif</p>	<p>Les chefs de ménages (hommes et femmes)</p>	<p>Interviews</p>	<p>Analyse du discours</p>

TABLES DE MATIERES

Sommaire.....	I
Listes de sigles et abréviations.....	II
Tables des illustrations.....	III
Avant-propos.....	V
Remerciements.....	VII
1.Contexte de l'étude et constats de recherche.....	1
1.2. Contexte de l'étude.....	1
Constat 1 : Apparition de nouvelles modalités d'acquisition et d'appropriation des bas-fonds.....	3
Constat 2 : Patrimonialisation masculine et stratégies d'insertion des femmes.....	4
2. Problème à l'étude.....	5
2.1. Questions de recherche.....	5
2.2. Objectifs et hypothèses de recherche.....	6
2.2.1. Objectifs de la recherche.....	6
2.2.2. Hypothèses de la recherche.....	6
3. Revue critique.....	8
MATERIELS ET METHODES.....	18
1.1. Champ géographique.....	19
1.1. Champ social.....	21
2. Techniques et outils de collecte des données.....	21
2.1. Période d'enquête.....	21
2.2. Population cible et échantillonnage.....	22
2.3. Type de recherche.....	23
2.4. Nature des données collectées.....	24
2.5. Recherche documentaire.....	24
2.6. L'observation directe.....	25
2.7. Le questionnaire.....	25
2.8. Les entretiens.....	25
2.9. Focus groupe.....	26
3. Traitement et analyse des données.....	26
3.1. Méthodes.....	26
3.2. L'approche ethnographique.....	27

3.3. L'analyse stratégique : l'acteur et le système.....	27
3.4. La sociologie du genre.....	27
4. Difficultés et limite de l'étude.....	28
5. Conclusion.....	29
RESULTATS ET ANALYSE.....	30
1. Plan de restitution.....	31
PREMIERE PARTIE : ETHNOGRAPHIE DES PRATIQUES NOUVELLES DU BAS-FOND.....	32
CHAPITRE 1 : CHANGEMENT DU STATUT DU BAS-FOND ET RENEGONCIATION DU MODE D'ACCES.....	33
1.1. Les modes anciens d'accès au bas-fond.....	34
1.2. Activités de bas-fonds pratiqués par les autochtones avant 2002.....	35
1.3. Regain d'intérêt des populations autochtones pour les ressources du bas-fond.....	36
1.4. Renégociation et apparition des nouveaux modes d'accès au bas-fond.....	37
1.4.1. Le concept de « droit » du bas-fond.....	37
1.4.2. Droit de location de bas-fond.....	38
1.4.3. Le métayage.....	39
1.5. Evolution des modes d'accès aux ressources du bas-fond.....	39
1.5.1. Mode d'accès avant la période de crise du secteur café-cacao dans le Haut-Sassandra.....	39
1.5.2. Mode d'accès aux ressources du bas-fond pendant et après la période de crise (2002-211) dans le Haut Sassandra.....	41
DEUXIEME PARTIE : RELATION DE GENRE ET EMERGENCE DE STRATEGIES NOUVELLES.....	43
CHAPITRE 1 : STRATEGIES FEMININES D'APPROPRIATION ET DE VALORISATION DES BAS-FONDS.....	44
1.1. Redéfinition des ressources du bas-fond entre genre dans le ménage et origine des associations féminines.....	45
1.1.2. Niveau d'accès et gestion des ressources du bas-fond par les femmes.....	45
1.1.3. Contrôle des femmes sur l'utilisation des ressources issues de la vente des produits du bas-fond.....	47
1.2. Origine des « sociétés ».....	48
1.3. Le concept de société.....	48
1.3.1. Les conditions d'adhésion.....	49

1.4. Fonctionnement des sociétés	49
TROISIEME PARTIE : PERCEPTION PAYSANNE DES PRATIQUES FONCIERES NOUVELLES ET DES STRATEGIES FEMININES.....	53
CHAPITRE 1 : LES RAISONS DES PRATIQUES FONCIERES NOUVELLES ET DE LA MISE EN PLACE DE STRATEGIES D'APPROPRIATION DES BAS- FONDS.....	54
1.1. Rationalité des pratiques foncières nouvelles dans le mode d'accès au bas-fond des populations autochtones.....	54
1.2. Riziculture de bas-fond et sécurité alimentaire.....	56
1.3. Schéma explicatif de l'exploitation des bas-fonds entre les genres.....	58
1.4. Raison d'utilisation des stratégies dans l'accès et l'appropriation des ressources du bas-fond.....	59
DISCUSSIONS.....	62
1. Discussion.....	63
1.1. Rappel et synthèse des résultats.....	63
1.2. Conclusion et perspectives de recherches.....	67
BIBLIOGRAPHIE.....	69
ANNEXE.....	VIII
TABLES DE MATIERES.....	XXI

